



**Plan Climat Air Energie (PCAET) des  
Balcons du Dauphiné  
[ Plan d'actions ]**



Rédaction: Gilles Grandval, Estelle Dubois, Balcons du Dauphiné



**Agence Mosaïque Environnement**

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100  
Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18

agence@mosaique-  
environnement.com -

[www.mosaique-environnement.com](http://www.mosaique-environnement.com)

SCOP à capital variable – RCS  
418 353 439 LYON

## 1.A. Construction du plan d'action

Le plan d'actions du PCAET résulte d'un processus de co-construction avec les acteurs socio-économiques du territoire, les élus et les services de l'intercommunalité. Ainsi, en juin 2019 se sont tenus 5 ateliers de travail sur la construction du plan d'actions. Ces ateliers thématiques ont permis de dégager de nombreuses pistes d'actions. Sur cette base, une seconde session de 5 ateliers de travail s'est tenue en octobre 2019, permettant de préciser les actions construites dans leurs modalités, leurs calendriers, les moyens de leur mise en oeuvre.

Après la constitution d'un nouvel exécutif en 2020, ce dernier s'est réemparé de la stratégie et du plan d'actions du PCAET. Le plan d'actions a alors été complété, en tenant compte du travail réalisé précédemment en concertation, sur la base des nouvelles ambitions et du nouveau processus décisionnel de la collectivité.

Ainsi, un Comité de travail PCAET, constitué d'élus du territoire, a eu pour mission de retravailler les actions et d'en valider le contenu. Par ailleurs, toutes les directions de la Communauté de Communes ont été associées dans l'élaboration du PCAET avec deux temps importants:

- présentation de la démarche et auto-évaluation des pratiques internes à chaque direction,
- sur la base des actions proposées : analyse et expertise critique des directions (moyens, temporalité, faisabilité), en lien avec les vice-présidents.

Enfin, il convient de rappeler l'obligation réglementaire, pour la Communauté de Communes, de réaliser son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) interne. Pour plus de lisibilité et dans un souci d'exemplarité, la collectivité à souhaité, comme cela est autorisé par les textes, intégrer son BEGES dans son PCAET. Ainsi, les actions propres au BEGES font partie du plan d'actions et sont clairement identifiées.

## 1.B. Principes retenus pour le choix des actions

La Communauté de Communes a souhaité poser plusieurs points d'attention pour l'élaboration de ce premier plan d'actions de PCAET:

- Elaborer un plan d'actions chiffré, identifiant les moyens d'ingénierie, y compris en fonction support
- Distinguer les actions à obligation de moyens et celles à obligation de résultats
- Disposer d'actions concrètes, facilement appréhendables pour une mise en oeuvre simple et rapide
- Etre à la fois dans la stratégie et dans le "faire"

Ces aspects ont conduit les décisionnaires à retenir deux conditions pour intégrer une action proposée par la concertation dans le plan d'actions 2022-2028, et dite "prioritaire":

- (1) Action socle, structurante pour le territoire et qui (2) participe fortement à l'atteinte des objectifs stratégiques (impact climatique fort)
- Adhésion et capacité de mise en oeuvre des vices-présidents et de leur direction

## 1.C. Organisation du plan d'actions

Les actions sont organisées en 5 axes:

- Un axe transversal, lié aux besoins d'animation et de suivi du PCAET
- Axe 1: développer des modes de mobilités éco-responsables
- Axe 2: rendre les bâtiments sobres en énergie, et sensibiliser les occupants aux changements de comportement
- Axe 3: favoriser une activité économique locale durable

Les actions sont également définies en fonction de leur périmètre et de leur portage.

- Les actions transversales portées par l'intercommunalité
- Les actions communautaires retenues au regard des critères définis
- Les autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné
- Les actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné
- Les actions internes à l'intercommunalité, issues du BEGES

## 1.D. Actions proposées lors de la concertation et non retenues

Ce sont plus de soixante actions qui ont été proposées lors de la concertation, dont certaines comportent plusieurs opérations à mettre en oeuvre. Ce premier Plan Climat ne peut, en six ans, mettre en oeuvre autant d'action c'est pourquoi des choix ont été faits. Pour autant, les actions proposées et non retenues dans ce premier plan d'actions ne sont pas oubliées: elles constituent une base d'idées d'actions pour les prochains PCAET. En effet, certaines actions nécessitent la réalisation d'opérations préalables prioritairement retenues dans ce premier plan d'actions, pour pouvoir ensuite être mises en oeuvre.

## 1.E. Le plan d'action 2022-2028

Le PCAET est ainsi constitué de 49 actions dont:

- 2 actions transversales
- 12 actions dans l'axe 1: 5 actions communautaires retenues au regard des critères définis, 4 autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné et 3 actions des partenaires
- 7 actions dans l'axe 2: 3 actions communautaires retenues au regard des critères définis, 2 autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné et 3 actions des partenaires
- 17 actions dans l'axe 3: 2 actions communautaires retenues au regard des critères définis, 1 autre action déjà initiée par les Balcons du Dauphiné et 14 actions des partenaires
  
- 11 actions dans l'axe 4: 4 actions communautaires retenues au regard des critères définis, 3 autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné et 4 actions des partenaires

A cela s'ajoute 3 actions internes intégrées dans le BEGES des Balcons du Dauphiné.

	- Les actions transversales portées par l'intercommunalité
	- Les actions communautaires retenues au regard des critères définis
	- Les autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné
	- Les actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné
	- Les actions internes à l'intercommunalité, issues du BEGES

Axe	Numéro	Titre
TRANSVERSAL	0-1	Mettre en place des moyens de suivi et d'animation du PCAET
	0-2	Sensibilisation et communication dans le cadre du PCAET
AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES	1-1	Réaliser un plan de mobilité simplifié
	1-2	Faciliter le recours aux alternatives aux déplacements à impact carbone important
	1-3	Aménager et accompagner la création de cheminements doux
	1-4	Faciliter et orienter le report modal
	1-5	Développer l'accessibilité et la connexion avec les territoires voisins
	1-6	Développement du covoiturage pour les déplacements domicile-travail
	1-7	Exemplarité de la collectivité
	1-8	Proposition d'une aide à l'achat de VAE
	1-9	Communication et acculturation
	1-10	Proposer un service d'accompagnement à la pratique et/ou reprise du vélo
	1-11	Sensibiliser les différents publics pour changer les modes de transports
	1-12	Aménager la création de cheminements doux par les communes

Axe	Numéro	Titre
AXE 2 : RENDRE LES BATIMENTS SOBRES EN ENERGIE, ET SENSIBILISER LES OCCUPANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT	2-1	Accompagner les particuliers et les professionnels de la rénovation
	2-2	Inciter les communes à la réalisation de diagnostics d'économie d'énergie
	2-3	Etudier la précarité énergétique sur le territoire
	2-4	Renforcer l'offre et la qualité des bâtiments sociaux et communaux
	2-5	Accompagnement des entreprises
	2-6	Sensibiliser les différents publics aux économies d'énergie
	2-7	Développer la filière chanvre sur le territoire
AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE	3-1	Mise en place d'un stratégie alimentaire locale
	3-2	Développer l'autonomie des exploitations agricoles
	3-3	Accompagner la transition vers une agriculture durable
	3-4	Suivre et accompagner les démarches d'efficacité et de sobriété énergétique des industries
	3-5	Sensibiliser et accompagner les commerçants de proximité dans une démarche de réduction des déchets
	3-6	Réduire les déchets liés à la publicité dans les boîtes aux lettres
	3-7	Accompagner les porteurs de projets en faveur de la vente en vrac
	3-8	Etudier le retour du verre consigné
	3-9	Agir sur la restauration collective
	3-10	Agir sur la filière restauration
	3-11	Agir sur les biodéchets
	3-12	Défi familles à alimentation positive
	3-13	Valoriser les déchets végétaux à la source
	3-14	Prévenir les déchets en favorisant le réemploi et l'écologie industrielle territoriale
	3-15	Réduire la fréquence des collectes
	3-16	Favoriser le tri
	3-17	Envisager la tarification incitative

Axe	Numéro	Titre
AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT	4-1	Poursuivre la restauration et la bonne gestion des zones humides
	4-2	Réaliser une étude ressource en eau
	4-3	Schéma Directeur Alimentation en Eau Potable et Assainissement
	4-4	Schéma Directeur des EnR et accompagnement/suivi des projets de développement EnR sur le territoire
	4-5	Augmenter le stockage carbone par les haies, les bandes boisées et par les sols
	4-6	Prise en compte du risque inondation et de son évolution dans le temps
	4-7	Développement de la trame noire et lutte contre la pollution lumineuse
	4-8	Réalisation d'un Atlas forestier et valorisation sylvo-socio-économique
	4-9	Accompagner le changement climatique
	4-10	Inciter et accompagner au développement de l'Agriculture Biologique
	4-11	Engager un travail de fond avec les partenaires agricoles
INTERNE	BEGES-1	Agir sur les déplacements professionnels aux Balcons du Dauphiné
	BEGES-2	Améliorer les pratiques internes: viser le label Climat Air Energie (anciennement Cit'ergie)
	BEGES-3	Agir sur les bâtiments de l'intercommunalité

<b>ACTIONS TRANSVERSALES</b>			
<b>Orientation(s) stratégique(s)</b>	<b>Toutes les orientations du PCAET</b>	<b>Objectif(s)</b>	Tous les objectifs du PCAET
<b>Contexte</b>			
<p>La bonne mise en œuvre du PCAET dépend d'un suivi et d'une communication adaptée. Nombreuses sont les actions dont le bon fonctionnement repose en priorité sur une communication, une information et une sensibilisation de différents publics (grand public, entreprises, propriétaires, collectivités, etc). Par ailleurs, plusieurs partenaires de la CC Balcons du Dauphiné sont porteurs ou co-porteurs des actions, ce qui nécessite une animation continue pour l'engagement des actions, le développement des partenariats et le suivi.</p> <p>Par ailleurs, la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire nécessite un pilotage fort de la part de l'intercommunalité qui est le coordinateur de la transition. Ainsi, par son action, l'intercommunalité doit engager l'ensemble des acteurs du territoire dans les objectifs du PCAET mais doit également, en interne, disposer d'une politique cohérente avec le PCAET, plaçant la climato-compatibilité de ses actions au coeur de son modèle.</p>			

**TRANSVERSAL****ACTION 0-1 : Mettre en place des moyens de suivi et d'animation du PCAET****Type d'action****Action communautaire retenue au regard des critères définis****Objectifs de l'action**

L'action permet de disposer des moyens permettant la mise en œuvre, l'animation et le suivi du PCAET. Ces moyens devront également être mobilisés pour l'évaluation à mi-parcours (dans 3 ans) du PCAET.

L'action vise également à accompagner la mise en œuvre du PCAET par des actions de communication et de sensibilisation adaptées afin de:

- promouvoir les bonnes pratiques et les changements de comportement
- faire s'engager chacun dans la mise en œuvre du PCAET
- favoriser l'acceptabilité des actions et des évolutions
- expliquer et convaincre

**Modalités de mise en œuvre****Suivi du PCAET**

- Mobiliser le chef de projet à plein temps sur le déploiement et l'animation du plan d'actions du PCAET
- Piloter les projets intercommunaux du PCAET
- Assurer la communication autour des actions
- Assurer la bonne réalisation des actions, moyennant une comparaison de l'avancement avec les indicateurs proposés

**Animer le PCAET**

- Disposer d'un poste à la CC pour l'animation des actions et l'accompagnement des services, et l'appui auprès des partenaires
- Intégrer le suivi dans le rapport d'activité annuel
- Mobilisation interservices (Balcons du Dauphiné) et des élus autour des liens du PCAET avec les autres compétences: instaurer une logique PCAET/développement durable dans les services et mobiliser autour de la thématique afin de faire évoluer les pratiques
- Organisation de la communication à l'échelle extra-territoriale et mutualisation avec le CRTE (chef de file et gouvernance à organiser)

**Engager l'ensemble de la Communauté de Communes**

- Mise en place d'un budget vert (évaluation du budget au regard de ses impacts sur le climat) et communication annuelle sur l'analyse budget verte et les évolutions
- Fédérer les différentes directions sur le pilotage du PCAET et sa mise en oeuvre
- Engager une analyse systématique en amont des projets et actions de l'intercommunalité afin de s'assurer de leur climato-compatibilité

**Engager les partenaires**

- Réunion annuelle autour du PCAET avec les porteurs et les partenaires
- Mise en valeur des porteurs d'actions et mobilisation
- Création du réseau de partenaires externes
- Impliquer tous les acteurs
  - Mobilisation des différents acteurs concernés dès le début des projets, y compris les citoyens
  - Création d'un kit communication
- Favoriser les initiatives citoyennes
  - Proposer un accompagnement au développement des projets d'ENR citoyens (modèle des centrales villageoises)

**Calendrier de l'action**

Dès le lancement du PCAET avec évaluation mi-parcours à N+3

<b>Porteur</b>	<b>Communauté de communes Balcons du Dauphiné</b>	<b>Partenaires</b>	Tous les partenaires des actions PCAET
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	L'ensemble des actions du PCAET	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<b>CC Balcons du Dauphiné:</b> <b>Ressources humaines:</b> 1 ETP en charge du PCAET	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Embauche dédiée PCAET		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Nombre d'actions mises en oeuvre Nombre d'indicateurs évalués		
<b>Gains attendus</b>	Participe aux gains de l'ensemble des actions du PCAET		

**TRANSVERSAL****ACTION 0-2 : Sensibilisation et communication dans le cadre du PCAET**

<b>Type d'action</b>	<b>Action communautaire retenue au regard des critères définis</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
<p>L'action vise à accompagner la mise en œuvre du PCAET par des actions de communication et de sensibilisation adaptées afin de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- promouvoir les bonnes pratiques et les changements de comportement</li> <li>- faire s'engager chacun dans la mise en œuvre du PCAET</li> <li>- favoriser l'acceptabilité des actions et des évolutions</li> <li>- expliquer et convaincre</li> </ul>			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Sensibilisation</b></p> <p>Selon les actions il s'agira de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement via la sensibilisation de différents publics: scolaires, jeunes, professionnels, publics cibles (agriculteurs, forestiers, entreprises...) et grand public.</p> <p>Les actions de sensibilisation prennent différentes formes et peuvent, selon les cas, s'appuyer sur l'expertises de structures externes spécialisées.</p>			
<p><b>Communication</b></p> <p>Au-delà de cette communication propre à chaque action, il convient de systématiser la communication autour des enjeux du Plan Climat afin de concourir au changement des comportements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître et diffuser le PCAET et les engagements du territoire dans la transition</li> <li>- Intégrer les communes dans la communication afin d'avoir un réel impact territorial</li> <li>- Fournir aux partenaires les éléments de communication leur permettant de valoriser leurs actions</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Dès 2022			
<b>Porteur</b>	<b>Communauté de communes Balcons du Dauphiné</b>	<b>Partenaires</b>	Tous les partenaires des actions PCAET
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	L'ensemble des actions du PCAET	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<b>CC Balcons du Dauphiné: cf budgets des actions</b>	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<p>Nombre d'actions de communication mises en œuvre</p> <p>Nombre d'actions de sensibilisation mises en œuvre</p>		

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Sans objet: atteinte des objectifs
<b>Gains attendus</b>	Participe aux gains de l'ensemble des actions du PCAET

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES**

<b>Orientation(s) stratégique(s)</b>	<b>Développer des modes de mobilités éco-responsables</b>	<b>Objectif(s)</b>	Réduction de la pollution atmosphérique et des émissions de GES Réduction des consommations énergétiques des transports Réduire la pollution atmosphérique
--------------------------------------	---	--------------------	--

**Contexte**

Concernant les transports, le territoire est marqué par une forte utilisation de la voiture individuelle, notamment sur les petits trajets où les modes doux pourraient être privilégiés et/ou du fait de l'absence de moyens de mutualisation des déplacements comme le covoiturage. La question de la mobilité ne peut pas être regardée sur le territoire des Balcons du Dauphiné indépendamment des territoires voisins: en effet, une part importante des déplacements est générée par des échanges avec les bassins de vie et d'emplois que sont la CAPI, la Métropole Lyonnaise ou encore le territoire de la Plaine de l'Ain.

Si les transports ne sont pas le premier poste de consommation d'énergie, ils représentent quand même 17% des consommations du territoire. En outre des initiatives régionales ou de collectivités voisines (CAPI) se sont déployées sur une partie du territoire.

**Rappel du diagnostic concernant les transports**

**17% des consommations énergétiques du territoire**

**10% des émissions de gaz à effet de serre (1er poste après l'industrie)**

**10% des émissions de polluants atmosphériques**

**Objectifs stratégiques du transport**

	<b>2026</b>	<b>2030</b>	<b>2050</b>
<b>Réduction des consommations énergétiques</b>	-7%	-15%	-21%
<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</b>	-9%	-12%	-26%

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-1 - Réaliser un plan de mobilité simplifié**

<b>Type d'action</b>	<b>Action communautaire retenue au regard des critères définis</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
L'action vise à connaître et structurer les potentialités d'offre alternatives de transport par rapport à la situation actuelle centrée sur la voiture individuelle.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Il s'agit d'une action socle de la collectivité.</b></p> <p><b>Le plan de mobilité vise à la fois l'amélioration des connaissances en matière de besoins et de solutions de mobilité par le biais d'un diagnostic et l'élaboration de mesures spécifiques visant à optimiser les déplacements et réduire leur empreinte environnementale.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des déplacements quotidiens (domicile-travail, domicile-école, domicile-commerces)</li> <li>- Identification des principaux lieux de passage</li> <li>- Réalisation d'une cartographie des besoins du territoire pour réduire l'usage de la voiture individuelle et la pratique de l'autosolisme</li> <li>- Poursuivre l'étude à une échelle extra-territoriale, pour identifier les trajets entre les différents territoires</li> <li>- Identification des mobilités générées par l'activité spécifique liée à l'exercice des compétences de la Communauté de Communes : venir à la crèche, au centre de loisirs, payer ses factures etc... engagement pour réduire les déplacements induits (Plan de Déplacement des Entreprises qui intégrerait le Plan de Déplacement Administration spécifique à la collectivité)</li> </ul> <p>Le plan de mobilité intégrera l'évaluation des dispositifs récents et/ou existants tel que Covoit'ici. Il s'appuiera sur le diagnostic socio-economique réalisé par Kaléidoscop.</p> <p>Enfin, le plan de mobilité intégrera un schéma des modes doux</p>			
<b>Mobilisation et accompagnement</b>			
Étape 1 : construire les orientations en terme de mobilité			
Étape 2 : établir leur déclinaison en politiques publiques (comité de travail)			
Ressources humaines: création d'un ETP Mobilité			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Action partiellement en cours			
2022 : lancement du plan de mobilité simplifié			
<b>Porteur</b>	CC Balcons du Dauphiné: direction environnement	<b>Partenaires</b>	CCI, entreprises, associations d'entreprises, Région, communes
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>Coût estimé</b>	<p><b>Coûts Balcons du Dauphiné:</b> Investissement: plan de mobilité et schéma directeur modes doux 80 000€</p> <p><b>Ressources humaines:</b> 1 ETP</p>	<b>Financement identifié</b>	Fonds FEDER/FSE (axe 2) Région (infrastructures) Département
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Engagement du plan de mobilité oui/non		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Nombre d'actions mobilités mises en œuvre		
<b>Gains attendus</b>	Participe à la mise en place des gains relatifs aux actions mobilité et aux gains futurs		

## AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES

### ACTION 1-2: Faciliter le recours aux alternatives aux déplacements à impact carbone important

<b>Type d'action</b>	<b>Action communautaire retenue au regard des critères définis</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
L'enjeu de l'action est, en collaboration avec les employeurs publics et privés, d'identifier les flux principaux et de promouvoir les alternatives à l'autosolisme.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Accompagner les besoins en infrastructures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le développement de la fibre pour une bonne connexion numérique sur l'ensemble du territoire en priorité sur les 2 EFS</li> <li>- Développer des espaces de co-working (privé – collectivités Projet Arandon, Maison France Service, site de Villemoirieu) permettant le travail en tiers lieux. Le développement de ces espaces sera fait en cohérence avec les préconisations du plan de mobilité simplifié: déploiement d'un réseau territorial des tiers-lieux et espaces de coworking</li> <li>- Développer le télétravail dans les collectivités et auprès des entreprises: promotion des espaces tiers-lieux, facilitation pour les collectivités, accompagnement des entreprises sur le volet organisationnel (mise à disposition d'une charte de télétravail, orientation vers les bons interlocuteurs en matière de réglementation...)</li> <li>- Construire une synergie avec les initiatives privées et optimiser la coopération avec les initiatives communales</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Début 2023			
<b>Porteur</b>	Balcons du Dauphiné: Services en milieu rural Economie Environnement	<b>Partenaires</b>	CCI, CMA, entreprises, associations d'entreprises, ACABRED, employeurs publics
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 1_5 : Développer l'accessibilité et la connexion avec les territoires voisins Action 2_4 : Rénover les bâtiments publics pour rendre la collectivité exemplaire	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p><b>Investissement:</b> Budget Tiers lieu Villemoirieu : 500 000 €</p> <p><b>Fonctionnement:</b> Tiers lieux (frais de fonctionnement + mise en réseau): 20 000 €/an</p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>Département de l'Isère</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Taux de couverture fibre Nb espaces de coworking / nb de places dans espaces de coworking créées Nb de VAE loués</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Evolution des kilométrages domicile-travail en voiture Kilométrages annuels effectués en VAE</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Hypothèse: réduire de 1% la part de la voiture dans les déplacements Gain énergie: 2,5 GWh/an Gain CO2: 610 TCO2e/an</p>		

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-3: Aménager et accompagner la création de cheminements doux**

<b>Type d'action</b>	<b>Action communautaire retenue au regard des critères définis</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Les déplacements domicile/travail représentent une part importante des déplacements et, pour 34% d'entre eux, sont internes au territoire. Pour les déplacements inférieurs à 15 km, et hors contraintes personnelles, les modes doux (piéton, vélo, vélo à assistance électrique...) apparaissent comme une bonne alternative à la voiture. L'enjeu de l'action est, en collaboration avec les employeurs publics et privés, d'identifier les flux principaux et de promouvoir les déplacements doux en facilitant leur utilisation.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Aménager le territoire en fonction des besoins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les besoins de création de cheminements piétons, de voies cyclables et d'espaces de stationnement vélo, en fonction de la demande</li> <li>- Identifier les parcours les plus empruntés, en particulier pour les trajets domicile-travail et domicile-école et les manques de liaisons sur ces trajets</li> <li>- Engager des travaux de connexion et de liaisons entre les portions déjà cyclables</li> <li>- Prévoir des connexions avec les territoires voisins</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2022 : Lancement étude mobilité modes doux Engagement des travaux de création et sécurisation En continu : communication			
<b>Porteur</b>	<b>Communauté de communes Balcons du Dauphiné</b>	<b>Partenaires</b>	Communes, associations locales
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 1 : schéma mode doux préalable	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<p><u>Coûts CCBD</u> estimation : 200€/ml Coûts d'entretien du linéaire : 75 000 €/an</p>	<b>Financement identifié</b>	<p>L'article D251-2 du code de l'énergie fixe les conditions d'attribution de l'<b>aide de l'État</b> (Aide État + collectivité, montant des 2 aides cumulées ne peut être supérieur à 20 % du coût d'acquisition ou 200 €)</p> <p>Aide Région pour les véloroutes</p>

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>Indicateurs de réalisation</b>	Km de voies créées modes doux Nb d'emplacement de stationnement vélo
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution des parts modales et de la part du vélo
<b>Gains attendus</b>	Gains communs avec l'action 1-12 Hypothèse: porter la part du vélo de 1% de part modale (étude mobilité Nord Isère) à 1,5%, tous déplacements confondus, soit 5000 déplacements journaliers dont 1500 nouveaux retirés de la voiture à horizon N+6. Gains énergie: 1,5 Gwh Gains GES: 510 TCO2e

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-4: Faciliter et orienter le report modal****Type d'action****Action communautaire retenue au regard des critères définis****Objectifs de l'action**

Identifier les flux du territoire et ajuster, en coopération avec les territoires voisins, les possibilités de liaisons et de transport en commun. De plus, cette offre devra s'insérer dans la politique de réduction des émissions de GES et des consommations énergétiques en développement de transports bas-carbone.

**Modalités de mise en œuvre**

Créer des aménagements légers et mettre en place la signalétique adaptée

**Calendrier de l'action**

2025

<b>Porteur</b>	<b>Communauté de communes Balcons du Dauphiné, communes</b>	<b>Partenaires</b>	Région, CAPI, CCVD
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 1-3 : Aménager et accompagner la création de cheminements doux	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<u>Coûts CCBD</u> Signalétique : 100 000 €	<b>Financement identifié</b>	Département pour investissements Translsère et parkings relais
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'aménagement créés		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution de la fréquentation des transports en commun (enquête Département)		
<b>Gains attendus</b>	Selon l'étude de mobilité Nord Isère, la part modale des transports en commun est de 5,6% soit environ 18500 déplacements/jour dont une grande partie de scolaires. L'inertie importante en matière d'action sur les TC ne permet pas d'estimer de manière fiable un gain significatif à horizon N+6		



**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-5 : Développer l'accessibilité et la connexion avec les territoires voisins**

Type d'action	Action communautaire retenue au regard des critères définis		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Structurer et optimiser l'offre de transport entre les territoires, en étendant les réseaux entre les collectivités et réfléchissant à l'échelle inter-intercommunale aux enjeux de la mobilité.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p>Il s'agit d'établir à la fois des liens physiques de connexion pour une meilleur mobilité et des liens de partenariats étroits en la matière</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir une connexion avec les transports en commun de la CAPI, puis extension de ces réseaux</li> <li>- Covoit'ici : expérimentation covoiturage rémunéré (début automne 2020) avec PIPA; établir le bilan de l'expérimentation et développer d'autres expérimentation similaires si pertinentes,</li> <li>- Poursuivre le travail sur la faisabilité d'une liaison rapide et efficace (Tram/BHNS) avec Lyon: CFEL</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
<p>En cours : étude de liaison Balcons / métropole de Lyon portée par la Région</p> <p>En cours : expérimentation covoiturage jusqu'à fin 2021</p>			
<b>Porteur</b>	<b>Communauté de communes Balcons du Dauphiné: direction environnement</b>	<b>Partenaires</b>	EPCI voisins, Département, Région, Sytral
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	S-CoT
<b>Coût estimé</b>	<b>Investissements:</b> Budget Balcons étude CFEL : 250 000 euros	<b>Financement identifié</b>	Région Département ADEME
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre de liaisons nouvelles avec territoires voisins		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Nombre de voyageurs sur les nouvelles liaisons en place Evolution du report modal		
<b>Gains attendus</b>	Participe à la réussite et l'atteinte des gains des autres actions mobilité		

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-6 : Développement du covoiturage pour les déplacements domicile-travail**

Type d'action	Autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné		
<b>Objectifs de l'action</b>			
L'enjeu est de poursuivre l'expérimentation menée et de promouvoir le covoiturage comme alternative à l'autosolisme sur le territoire			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Développer le covoiturage pour les déplacements domicile-travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la plateforme régionale Mov'ici et du dispositif Covoit'ici</li> <li>- Participation au Challenge de la mobilité de la région AURA</li> <li>- Réflexion sur l'organisation et le fonctionnement d'une infrastructure &gt; expérimentation sur des bassins d'emplois</li> <li>- L'entreprise comme une porte d'entrée pour la réservation du co-voiturage</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Déjà engagé			
<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné	<b>Partenaires</b>	CCI, CMA, entreprises, associations d'entreprises, ACABRED, employeurs publics
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 1-2: Faciliter le recours aux alternatives aux déplacements	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	Covoit'ici
<b>Coût estimé</b>	Fonctionnement Covoit'ici ou autres dispositifs : 35 000 €/an	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb participants Challenge Mobilité Nb d'expérimentations/bassin d'emploi		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution des kilométrages domicile-travail en voiture		
<b>Gains attendus</b>	Hypothèse : augmenter le covoiturage de 3% (participant à l'objectif de +9% de report modal) soit passer de 11370 depl/j (base étude mobilité 2015 secteur Nord Isère) à 17000 depl/j en covoiturage Gain énergie : 7 GWh Gain GES : 2327 TCO2e		

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-7 : Exemplarité de la collectivité**

<b>Type d'action</b>	<b>Autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
L'enjeu est de réduire l'empreinte carbone et énergétique des déplacements des agents afin de favoriser l'exemplarité dans le cadre du PCAET et de répondre aux objectifs de réduction dans le cadre du BEGES			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Assurer l'exemplarité de la collectivité et de ses agents</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les déplacements domicile-travail en facilitant le télétravail, le coworking, les visioconférences</li> <li>- Besoin d'acculturation des agents aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : visio-conférence, etc.</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Déjà engagé			
<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné	<b>Partenaires</b>	
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action BEGES1 : Agir sur les déplacements professionnels aux Balcons du Dauphiné	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>		<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb de réunions dématérialisées		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution des kilométrages du parc de la collectivité		
<b>Gains attendus</b>	Participe aux gains de l'action BEGES-1		

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-8: Proposition d'une aide à l'achat de VAE**

<b>Type d'action</b>	<b>Autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Dans un contexte de distances parfois importantes à franchir pour les déplacements quotidiens, le développement des vélos à assistance électrique (VAE) est une solution efficace permettant de se passer de la voiture. L'action permettra aux habitants de bénéficier de conditions encourageant l'utilisation de VAE par l'obtention d'une subvention			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Mettre en oeuvre un dispositif de location et d'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de VAE par la CCBDD pour les mettre en location de courte durée ou collaboration avec un partenaire externe privé spécialisé. Etudier la possibilité de contractualiser avec un prestataire du territoire pour que l'action de la collectivité bénéficie aussi à l'économie locale et notamment aux entreprises du tourisme.</li> <li>- Proposer une offre de location courte durée de 1 à 3 mois</li> <li>- Proposer des carrioles pour certaines locations</li> <li>- À l'issue de la période de location, proposer l'achat du VAE (tarif indicatif minorant le coût de la location)</li> <li>- S'appuyer sur les retours d'expérience des collectivités ayant développé cette pratique (Joyeuse, Provas, Cœur de Savoie, etc.)</li> </ul> <p><b>Proposer une subvention aux administrés pour l'achat d'un VAE</b></p>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Engagé partiellement			
<b>Porteur</b>	<b>Balcons du Dauphiné: Services en milieu rural Economie Environnement</b>	<b>Partenaires</b>	
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 3 : Aménager et accompagner la création de cheminements doux	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<p><b>Coûts CCBDD</b>  <b>Achat de VAE</b>  1 200€ (prix entrée de gamme) /vélo  Mise en location de 15 à 20 VAE, soit environ 25 000 €  <b>Achat de carrioles</b>  100€ à 500€  Budget aide à l'achat de VAE : 25 000 €</p>	<b>Financement identifié</b>	Département de l'Isère
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb de VAE loués Nb de subventions attribuées		

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Kilométrages annuels effectués en VAE
<b>Gains attendus</b>	Sur la base de 20 VAE utilisés sur 4 km 3j/semaines: Gain GES: 920 kgCO2e

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-9 : Communication et acculturation**

<b>Type d'action</b>	<b>Autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Faire connaître et mobiliser les citoyens pour une autre mobilité sur le territoire.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Informier et accompagner la transition</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer fortement sur le télétravail, les espaces de coworking et les NTIC</li> <li>- Diriger cette communication en priorité sur les agents des communes et de la CCBD</li> <li>- Diriger dans un second temps cette communication vers les entreprises, en s'appuyant sur les ressources des chambres (CCI et CMA), notamment pour les études mobilité en entreprises qu'elles proposent</li> <li>- Informer la population sur les services de transport existants : lignes Itinisère, transport scolaire qui pourrait être ouverts aux actifs (en lien avec le CD 38 et la région AURA), lignes SNCF, autostop organisé, etc.</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Déjà engagé			
<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné	<b>Partenaires</b>	Département, Région
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	L'ensemble des actions de l'axe 1	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<u>Coûts CCBD</u> Challenge mobilité et communication : 10 000 €/an	<b>Financement identifié</b>	Région, Département
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb de communications effectuées		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution des parts modales		
<b>Gains attendus</b>	Gains comptabilisés dans les autres actions mobilité		

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-10 : Proposer un service d'accompagnement à la pratique et/ou reprise du vélo**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
<p>Parmi les freins cités à la pratique du vélo pour des déplacements réguliers, la sécurité et le sentiment de ne pas être suffisamment formé à la pratique dans des conditions de déplacements domicile-travail ressortent comme des éléments forts. L'action vise à faciliter l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens, en particulier pour des personnes ne pratiquant pas le vélo régulièrement ou ne se sentant pas suffisamment prête à le faire.</p>			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Proposer un service d'accompagnement à la pratique et/ou à la reprise du vélo</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer des défis ou des concours autour de la mobilité, notamment école-domicile, ou des journées sans voiture avec un prix à la clé</li> <li>- Encourager la mise en relation des habitants via les relais locaux d'information (bulletins, site internet et/ou application mobile)</li> <li>- Développer une communication incitante adaptée au territoire en accompagnement des aménagements prévus dans l'action 1-3</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2022			
<b>Porteur</b>	<b>AGEDEN, associations locales</b>	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 1-3 : Aménager et accompagner la création de cheminements doux	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>		<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb d'actions d'accompagnement menées		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution des parts modales et de la part du vélo		
<b>Gains attendus</b>	Participe aux gains des actions 1-3 et 1-8		

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-11 : Sensibiliser les différents publics pour changer les modes de transports****Type d'action****Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné****Objectifs de l'action**

Cette action vise à accompagner le changement en assurant une communication incitative destinée aux différents publics. Une communication forte et un accompagnement incitatif permettent une acculturation à la transformation de la mobilité.

**Modalités de mise en œuvre****Sensibilisation/information**

- Inciter aux alternatives à la voiture pour des petits déplacements quotidiens (inférieurs à 3km) : école, courses, etc.
- Options de covoiturage
- Rassurer les usagers (assurances)
- Sécurisation des voies et des lieux de stationnement (vélos notamment)

**Tenmod 2021: lauréat de l'appel à projet avec l'Ageden, les Balcons du Dauphiné pourront expérimenter des solutions innovantes de mobilité.**

**Calendrier de l'action**

2022

<b>Porteur</b>	<b>Wimoov, AGEDEN, associations locales (Ecolobus), communes</b>	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Toutes les actions de l'axe 1	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	Animations AGEDEN 570€ à 1710€ Tenmod : 12 000 €/an pendant 3 ans	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'actions de sensibilisation engagées		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Nb de personnes touchées Evolution des parts modales sur le territoire		
<b>Gains attendus</b>	L'estimation des gains liés à la sensibilisation n'est pas possible. L'action participe à l'atteinte des gains de l'ensemble des actions de l'axe 1.		

**AXE 1 : DEVELOPPER DES MODES DE MOBILITES ECO-RESPONSABLES****ACTION 1-12: Aménager la création de cheminements doux par les communes**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Nombre de voiries du territoire sont des voiries communales, pour lesquelles la réalisation de cheminements doux relève de la compétence des communes. L'objectif est, à l'échelle communale, de promouvoir les déplacements doux en facilitant leur utilisation.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Aménager les voiries communales en fonction des besoins</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les besoins de création de cheminements piétons, de voies cyclables et d'espaces de stationnement vélo, en fonction de la demande</li> <li>- Identifier les parcours les plus empruntés, en particulier pour les trajets domicile-travail et domicile-école et les manques de liaisons sur ces trajets</li> <li>- Engager des travaux de connexion et de liaisons entre les portions déjà cyclables</li> <li>- Prévoir des connexions avec les communes voisines</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2022			
<b>Porteur</b>	<b>Communes</b>	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 1-3: Aménager et accompagner la création de cheminements doux	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<b>Coûts communes</b> Estimation : 200 €/ml Sécurisation des voies 6 000€ à 10 000€	<b>Financement identifié</b>	Département, Région
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Km de voies créées modes doux		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution des parts modales et de la part du vélo		
<b>Gains attendus</b>	Gains communs avec l'action 1-3 Hypothèse: porter la part du vélo de 1% de part modale (étude mobilité Nord Isère) à 1,5%, tous déplacements confondus, soit 5000 déplacements journaliers dont 1500 nouveaux retirés de la voiture à horizon N+6. Gains énergie: 1,5 Gwh Gains GES: 510 TCO2e		



## AXE 2 : RENDRE LES BATIMENTS SOBRES EN ENERGIE, ET SENSIBILISER LES OCCUPANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

Orientation(s) stratégique(s)	Rendre les bâtiments sobres en énergie et sensibiliser les occupants aux changements de comportement	Objectif(s)	Réduction des émissions de GES et de polluants atmosphériques Réduire les consommations énergétiques des bâtiments Réduire la précarité énergétique
-------------------------------	--	-------------	---

### Contexte

Les secteurs tertiaire et du logement représentent 29% de la consommation énergétique du territoire, (7% pour le tertiaire et 22% pour le résidentiel). Ces consommations s'expliquent avant tout par le poids du chauffage dans les consommations.

Dans le secteur tertiaire, le principal poste de consommation est le chauffage (47%) et l'énergie la plus utilisée, tous usages confondus, est l'électricité. Les bâtiments représentent 89% de la consommation énergétique du secteur. Une partie importante concerne des bâtiments publics.

Les logements représentent 22% des consommations d'énergie du territoire et 7% des émissions de GES. La plus grande part des consommations et des émissions provient des modes de chauffage. Pour autant, l'orientation des différents publics vers des travaux de rénovation thermique et vers un changement de fonctionnement (éco-gestes, économies d'énergie, etc.) sont un enjeu majeur du territoire.

### Rappel du diagnostic concernant les bâtiments

**Logements: 22% des consommations énergétiques du territoire (second poste après l'industrie)**  
**Tertiaire: 7 % des consommations énergétiques du territoire**

**Logements: 7% des émissions de gaz à effet de serre**  
**Tertiaire: 2 % des émissions de gaz à effet de serre**

**19% des émissions de polluants atmosphériques (logements + tertiaire)**

### Objectifs stratégiques liés à l'amélioration énergétique des bâtiments

	2026	2030	2050
Réduction des consommations énergétiques dans le résidentiel	-13%	-17%	-38%
Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le résidentiel	-21%	-28%	-64%
Réduction des consommations énergétiques dans le tertiaire	-7%	-12%	-22%
Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le tertiaire	-18%	-24%	-53%

## AXE 2 : RENDRE LES BATIMENTS SOBRES EN ENERGIE, ET SENSIBILISER LES OCCUPANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

### ACTION 2-1 : Accompagner les particuliers et les professionnels de la rénovation

Type d'action	Action communautaire retenue au regard des critères définis		
<b>Objectifs de l'action</b>			
<p>Poursuivre et renforcer les contacts EIE : 12 000 appels par an, à accompagner de permanences sur le territoire pour du conseil aux porteurs de projets, informer de façon régulière et optimisée les habitants sur l'existence des dispositifs, et, enfin, sensibiliser et informer les élus, premiers relais auprès des habitants.</p>			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Poursuite et déploiement du Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer et faire connaître les prestations d'accompagnement des associations locales de l'énergie auprès des bénéficiaires : conseils, montages de dossier, accompagnement à la rénovation</li> <li>- Poursuivre l'identification de bâtiments exemplaires pour l'organisation de visites démonstratives (AGEDEN)</li> <li>- Montée en puissance de la sensibilisation du grand public en lien avec le SPPEH autour de la rénovation énergétique</li> </ul> <p>Compléter le service public de la performance énergétique par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Référencement des artisans susceptibles d'intervenir sur des travaux en lien avec les connaissances de l'AGEDEN en matière de labellisations</li> <li>- Envisager la création d'une Charte garantissant un niveau de formation, de connaissance des matériaux et mise en œuvre, de performance énergétique, etc. à faire signer aux artisans référencés</li> <li>- Organisation de soirées thermographiques en partenariat avec les associations locales de l'énergie</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
<p>Service Public de Performance Énergétique: en cours                      Actions d'accompagnement: 2022</p>			
<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné: direction environnement direction services à la population direction développement économique	<b>Partenaires</b>	AGEDEN CAPI, VDD
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p><b>Fonctionnement :</b>                  Bâtiments démonstratifs 2                  000€/visite                  Soirées thermographiques 1                  140€/soirée                  Déploiement du service public de la performance énergétique de l'habitat : 95 000 €/an</p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Nombre de bénéficiaires accompagnés                  Nombre de rénovations/nombre de demandes</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Nombre de travaux de rénovation réalisés et kWh économisés                  Consommation énergétique du parc bâti</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Hypothèse : l'action agit sur 50% de l'objectif de rénovation annuelle des logements (600/an) soit 300 rénovations annuelles.                  Gain énergie : 2,3 GWh/an soit 13,8 GWh sur 6 ans                  Gain GES : 218 tCO2e/an soit 1308 TCO2e sur 6 ans</p>		

## AXE 2 : RENDRE LES BATIMENTS SOBRES EN ENERGIE, ET SENSIBILISER LES OCCUPANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

### ACTION 2-2 : Inciter les communes à la réalisation de diagnostics d'économie d'énergie

<b>Type d'action</b>	<b>Action communautaire retenue au regard des critères définis</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Favoriser la connaissance des consommations énergétique du patrimoine public des communes pour engager une politique de rénovation.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer sur les obligations liées au Décret Tertiaire pour inciter à la prise en compte des consommations énergétiques et à la rénovation énergétique.</li> <li>- Accompagner les communes dans la réalisation de leurs obligations liées au Décret Tertiaire: conseil, organisation, mutualisation, orientation</li> <li>- Promouvoir et généraliser les interventions des CEP (Conseillers en Énergie Partagés) pour connaître les consommations des bâtiments publics</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Dès 2022 : réalisation des études énergétique par le CEP			
<b>Porteur</b>	<b>Communes, Balcons du Dauphiné</b>	<b>Partenaires</b>	AGEDEN, Balcons du Dauphiné, TE38
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	Décret Tertiaire
<b>Coût estimé</b>	<p><b>Coûts CCBD</b>  <b>Ateliers et formations (AGEDEN)</b>            Atelier chaufferie 2 000€            Formation nouveaux élus 2 000€</p> <p><b>Coûts CCBD</b>  <b>-CEP pour le patrimoine- de la CCBD +</b>  <b>prise en charge de 30 % du CEP des communes : 159 000 €</b></p>	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb interventions CEP Nb diagnostics thermiques		

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>Indicateurs d'efficacité</b>	M <sup>2</sup> rénovés Consommations énergétiques du patrimoine public
<b>Gains attendus</b>	Pas de données d'entrée sur le patrimoine public spécifiquement.

## AXE 2 : RENDRE LES BATIMENTS SOBRES EN ENERGIE, ET SENSIBILISER LES OCCUPANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

### ACTION 2-3 : Etudier la précarité énergétique sur le territoire

<b>Type d'action</b>	<b>Action communautaire retenue au regard des critères définis</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
La question de consommations énergétiques des ménages est également une question sociale, avec des situations de précarités énergétiques croissantes. Afin de lutter contre cette précarité il convient de connaître précisément la situation, d'identifier les ménages en situation de précarité et de prioriser les interventions permettant une réduction des besoins énergétiques vers ces situations.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Identifier les ménages en situation de précarité énergétique et déplacement</b> - Réaliser avec les acteurs locaux une étude de la précarité sur le territoire			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2023			
<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné	<b>Partenaires</b>	AGEDEN ALEC 38 Département Autres acteurs locaux
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 1-3 sur la rénovation Actions mobilités	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<u>Budget CCBD</u> Etude précarité du territoire: 30 k€	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Etude réalisée oui/non		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Nombre d'intervention FSL sur la CCBD		
<b>Gains attendus</b>	Non quantifiable sur les situations spécifiques de précarité énergétique, mais cette action participe aux gains de l'action 2-1		

## AXE 2 : RENDRE LES BATIMENTS SOBRES EN ENERGIE, ET SENSIBILISER LES OCCUPANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

### ACTION 2-4 : Renforcer l'offre et la qualité des bâtiments sociaux et communaux

Type d'action	Autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Réhabiliter les logements vacants en en améliorant la performance énergétique et permettant de réduire la consommation foncière			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Remise sur le marché des logements et bâtis vacants (bâtiments communaux)</b> (cf. action du PLH - Aide à la transformation d'usage et la réhabilitation des bâtiments communaux )</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'objectif du PLH de remise sur le marché de 12 logements d'ici 2024</li> <li>- Pour les publics en difficulté, renforcer l'offre en logements, notamment locatifs, par la mobilisation du stock vacant (logements et bâti)</li> <li>- Accompagner financièrement les communes dans la transformation d'usage et la réhabilitation de leur patrimoine communal</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Déjà engagé			
<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné	<b>Partenaires</b>	Communes
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	2-3 : Etudier la précarité énergétique sur le territoire	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	PLH
<b>Coût estimé</b>	<u>Coûts CCBD</u> Soutien du PCAET au PLH 100 000 €/an	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre de logements vacants réhabilités, surface (m <sup>2</sup> )		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Consommations énergétique parc tertiaire public Consommation énergétique parc bâti		
<b>Gains attendus</b>	Hypothèse : 80 logements d'avant 1990 rénovés représentent une économie de 0,5 GWh/an et de 50 TCO <sub>2e</sub> /an		

## AXE 2 : RENDRE LES BATIMENTS SOBRES EN ENERGIE, ET SENSIBILISER LES OCCUPANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

### ACTION 2-5 : Accompagnement des entreprises

#### Type d'action

**Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné**

#### Objectifs de l'action

Les entreprises industrielles et tertiaires présentent des besoins spécifiques en matière d'amélioration de leur performance énergétique. La mise en place d'accompagnements dédiés, s'appuyant sur des partenaires reconnus, doit permettre de mobiliser les entreprises du territoire dans la transition énergétique afin d'améliorer leur empreinte environnementale mais également de gagner en compétitivité.

#### Modalités de mise en œuvre

**Accompagnement par les chambres consulaires: CCI, CMA**

**L'accompagnement visera, selon les typologies d'entreprises, à proposer**

**Information et sensibilisation sectorielle**

- Proposition de webinaires sur les thématiques de l'énergie
- Diffusion des propositions d'accompagnement aux entreprises du territoire

**Accompagnements personnalisés**

- Réalisation d'un diagnostic flux : approche environnementale et économique de l'ensemble du flux en industrie (achats, matières, fluides, déchets, etc.), diagnostic énergie pour les entreprises artisanales
- Réalisation d'un diagnostic sur les consommations énergétiques, leur répartition et l'établissement d'un plan d'action pour les réduire avec un temps de retour sur investissement rapide
- Accompagnement à la réduction des consommations et des coûts des postes énergie, intrants, eau et déchets du site
- Suivi durant 1 an de la mise en œuvre du plan d'action validé avec l'entreprise

**Former les artisans aux pratiques de construction et de rénovation respectueuses de l'environnement et aux nouveaux matériaux sur les thématiques suivantes:**

- Favoriser la construction bioclimatique
- Utiliser des produits biosourcés :
  - o Favoriser l'usage de la terre, chanvre, paille, pierre, lauze
  - o Privilégier les filières locales

#### Calendrier de l'action

2022 : communication auprès des entreprises du territoire, appel à manifestation d'intérêt

2023-2025: engagement des diagnostics

2023: Formation des artisans

<b>Porteur</b>	CCI, CMA, AGEDEN et fédérations professionnelles des artisans	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné : direction de l'économie
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Formations de professionnels dans le cadre du SPPEH	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>		<b>Financement identifié</b>	ADEME

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'entreprises accompagnées Nombre d'artisans formés
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Nombre d'entreprises engagées dans des actions de performance énergétique Consommation du secteur industriel et du secteur tertiaire
<b>Gains attendus</b>	Hypothèse : l'action agit sur 50% des consommations du secteur tertiaire et permet une réduction à l'horizon 2026 de 10% Gain énergie : 5,98 GWh sur 6 ans Gain GES et polluants atmosphériques : 712,5 tCO <sub>2</sub> e sur 6 ans

## AXE 2 : RENDRE LES BATIMENTS SOBRES EN ENERGIE, ET SENSIBILISER LES OCCUPANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

### ACTION 2-6 : Sensibiliser les différents publics aux économies d'énergie

#### Type d'action

**Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné**

#### Objectifs de l'action

Sensibiliser les usagers des différents bâtiments et logements aux économies d'énergie (éco-gestes, rénovations) sur quatre thématiques prioritaires : l'eau, l'électricité, le chauffage et les déchets.

#### Modalités de mise en œuvre

##### Grand public

- Défis familles à énergie positive (FAEP)
- Application de suivi des consommations
- Visites démonstratives, maisons témoins
- Soirées thermographiques
- Réalisation d'un pack d'outil pédagogique et informatif

##### Scolaires

- Éducation dans les écoles, les collèges et les lycées
- Défis classes énergie (DCE)
- Enseignants IEN et proposition d'un pack de sensibilisation des équipes pédagogiques
- Sensibilisation et information auprès du public périscolaire

#### Calendrier de l'action

2022 et en continu : lancement des formations Grand Public et scolaires

<b>Porteur</b>	<b>AGEDEN, EDF &amp; ADEME (Watty)</b>	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action SPPEH	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	PLH
<b>Coût estimé</b>	<p><b>Étude et accompagnement</b>  <b>AGEDEN</b>            1 500€/classe            750€/classe pour l'application Watty</p> <p><b>Frais de communication</b>            5 000€/an</p>	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'actions de sensibilisation Nombre d'actions réalisées en classe		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution des consommations énergétiques		
<b>Gains attendus</b>	Sensibilisation: gains non quantifiables. L'action participe à l'atteinte des gains des différentes actions de l'axe 2.		



## AXE 2 : RENDRE LES BATIMENTS SOBRES EN ENERGIE, ET SENSIBILISER LES OCCUPANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

### ACTION 2-7 : Développer la filière chanvre sur le territoire

#### Type d'action

*Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné*

#### Objectifs de l'action

Dans un objectif de développement d'une agriculture durable répondant aux enjeux de puits de carbone, de diversification des rotations et de valorisation d'un produit biosourcé cette action vise à développer une filière chanvre complète depuis la production jusqu'à la transformation. Il s'agit donc à la fois d'un projet agricole mais aussi industriel.

#### Modalités de mise en œuvre

##### Production

- Conversion d'agriculteurs à la filière chanvre avec un objectif de 100 agriculteurs
- Suivi des cultures par des techniciens agronomes et mise en place de plateformes expérimentales

##### Transformation et valorisation

Valorisation du chanvre dans différentes filières identifiées:

- Alimentation humaine
- Nutrition animale
- Eco-construction
- Isolation
- Construction automobile
- Textile
- Papeterie
- Méthannisation

##### Infrastructure industrielle:

- Construction de bâtiments dédiés à la filière dans la ZI de Morestel
- Acquisition d'outils et de machines industriels
- Création de 15 postes à terme

#### Calendrier de l'action

2022: lancement sur 200 ha test et premières valorisation

#### Porteur

Maison Cholat

#### Partenaires

Agriculteurs, Balcons du Dauphiné, Entreprises de travaux agricoles, oulin Marion, X Technologie, Sté Vicat, Sté Lafarge

#### Lien avec d'autres actions du PCAET

#### Lien avec d'autres projets et programmes

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p><u>Investissement de démarrage</u> 5 000 000 €</p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>LEADER Etat Région Département Agence de l'Eau</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Nombre d'ha chanvre ensemencés</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Tonnages de valorisation/filières</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Stockage carbone: 3000 TCO2/an pour 200 ha</p>		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE**

<b>Orientation(s) stratégique(s)</b>	<b>Favoriser une activité économique locale durable</b>	<b>Objectif(s)</b>	Réduction de la pollution atmosphérique et des émissions de GES Réduction des consommations énergétiques du secteur industriel Favoriser l'activité locale Préserver les puits de carbone
--	---	--------------------	--

**Contexte**

Le secteur industriel est le plus gros consommateur d'énergie et le plus gros émetteur de GES sur le territoire, en particulier le site de la cimenterie de Montalieu. Des actions ont été engagées par les industries qu'il convient de coordonner et d'amplifier pour atteindre les objectifs du Plan Climat.

Par ailleurs, le territoire des Balcons du Dauphiné est marqué par une dominante rurale et agricole (63% de la surface du territoire). Pourtant, ce secteur économique majeur est en recul depuis plusieurs années (pertes d'élevage), notamment du fait d'une conjoncture mauvaise pour la production laitière, l'absence de label de valorisation hors vignes(AOP...), de l'artificialisation des sols... En outre, malgré une progression de l'agriculture biologique et/ou en vente directe, ce sont principalement des exploitations en agriculture céréalière intensive qui dominent sur le territoire. Cependant, cette agriculture présente des atouts certains, en particulier du fait de sa diversité (céréales, élevages bovins, porcins, ovins, avicoles, vergers, maraichages), d'une diversité de sols, ce qui lui permettrait de répondre à une demande des consommateurs locaux.

Enfin, sur le territoire des Balcons du Dauphiné, près de 9 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> sont attribuables chaque année à la fabrication des futurs déchets ménagers et à leur traitement. En consommant moins de produits neufs au profit de la réutilisation, le don, l'échange, la réparation, la mutualisation, l'achat/vente d'occasion, on diminue fortement l'impact en réduisant l'extraction des ressources, le transport, la consommation d'eau et d'énergie, etc. Sur le territoire, l'économie circulaire se développe progressivement et le réemploi figure comme une priorité dans le récent marché de gestion des déchèteries (2021-2025) (Source SMND).

**Rappel du diagnostic concernant l'économie**

**Industrie: 53% des  
consommations  
énergétiques du territoire**  
**Agriculture: 1 % des  
consommations  
énergétiques du territoire**

**Industrie: 73% des émissions  
de gaz à effet de serre**  
**Agriculture: 8 % des émissions  
de gaz à effet de serre**

**45% des émissions de polluants  
atmosphériques pour  
l'industrie**  
**26% des émissions de polluants  
atmosphériques pour  
l'agriculture**

**Objectifs stratégiques liés à l'économie**

	<b>2026</b>	<b>2030</b>	<b>2050</b>
<b>Réduction des consommations énergétiques dans l'industrie</b>	-3%	-3%	-9%
<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie</b>	-4%	-5%	-12%
<b>Réduction des consommations énergétiques dans l'agriculture</b>	-9%	-24%	-28%
<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture</b>	-13%	-17%	-39%

## AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE

### ACTION 3-1 : Mise en place d'une stratégie alimentaire locale

Type d'action	Action communautaire retenue au regard des critères définis		
<b>Objectifs de l'action</b>			
<p>Etablir une stratégie agricole intercommunale qui permette de répondre au besoin du territoire : besoins alimentaires, maintien des paysages et de la biodiversité, préservation des ressources en eau, développement d'une économie agricole et agro-alimentaire intégrées au territoire et bas carbone</p> <p>Développer les productions agricoles certifiées (BIO, Haute Valeur Environnementale, Label rouge...) et des circuits courts pour une consommation locale</p>			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Elaborer une stratégie alimentaire locale, avec les CC voisines</b></p> <p><b>La stratégie permettra en particulier de</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les circuits-courts et la relocalisation, permettre le maintien d'une activité agricole nourricière sur le territoire</li> <li>- Réfléchir à l'implantation d'une légumerie, sous condition d'un partenariat avec des écoles d'autre territoires</li> <li>- Étudier les potentiels d'installation de cuisines centrales approvisionnées en produits locaux et/ou bio à destination des écoles, EHPAD, etc.</li> </ul> <p><b>En complément, il sera nécessaire de nouer un partenariat fort avec les collectivités voisines, comme la Métropole de Lyon, dans le cadre de leur propre PAT</b></p>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2022: réalisation de la stratégie			
<b>Porteur</b>	Balcons du Dauphiné Direction Environnement Direction Economie	<b>Partenaires</b>	Chambre d'agriculture, Adabio, Opérateurs des filières,...
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p><b>Investissement</b>  <b>Mise en œuvre de la stratégie 60 000€</b>  <b>Ressources Humaines: 1 ETP</b></p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>FEADER  Région: Aide à la transformation ou commercialisation de la production en collectif (40% des dépenses éligibles)  Région: Aide Promouvoir vos produits issus des terroirs de la Région (promotion régionale)  Département: Aide à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles alimentaires en circuits de proximité (subventions à l'investissement)<sup>7</sup></p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Réalisation de la stratégie</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Nombre d'exploitations engagées</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Non quantifiable en l'absence de connaissance des produits importés hors territoire</p>		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-2 : Développer l'autonomie des exploitations agricoles**

<b>Type d'action</b>	<b>Action communautaire retenue au regard des critères définis</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Développer l'autonomie des exploitations agricoles afin d'augmenter leur résilience face aux conséquences du changement climatique, de réduire leur vulnérabilité économie et de participer aux enjeux du PAT et du développement de nouvelles filières			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p>D'une manière globale, il s'agira de réorienter les types de culture pour les adapter au contexte local: initier un travail d'appui auprès des exploitants avec des organisations professionnelles pour fédérer sur le sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer et/ou créer du lien entre céréaliers et éleveurs : échanges productions fourragères, pâturage, céréales, fumier...</li> <li>- Développer l'autonomie fourragère : Augmenter l'autonomie alimentaire et sécuriser la production fourragère (accompagnement possible de la CA ou autres organismes), Animation et sensibilisation &gt; fourrages et organisation de la filière</li> <li>- Développer une agriculture bas carbone : développer les pratiques et les outils bas carbone,</li> <li>- Développer une agriculture productrice d'énergie (cf. autres actions liées aux énergies renouvelables)</li> <li>- Promouvoir la création de mares et d'aires d'abreuvement pour réduire la dépendance à l'eau</li> <li>- Promouvoir le développement de semences locales en lien avec les producteurs</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2022-2028			
<b>Porteur</b>	<b>Communauté de communes Balcons du Dauphiné</b>	<b>Partenaires</b>	Chambre d'Agriculture (CA) Associations d'agriculteurs, coopératives (CAD), Maison Cholat Agriculteurs Adabio
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Développement des mesures agro-environnementales Stratégie alimentaire locale	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	Stratégie alimentaire locale

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p>Cf, poste agriculture (action 3-1)  <b>Investissements</b>                  Aménagement de mares pour l'abreuvement du bétail sur le plateau (expérimentations 2020 sur les communes d'Annoisin-C et St Baudille de la T. - 100 000 €)                  Poursuite de l'action sur d'autres communes du plateau (Appel à projets)                  Organisation de filières locales de production : Poursuite de la démarche Maison Cholat et Coopérative Dauphinoise                  Poursuite expérimentations ISARA/Chambre d'agriculture</p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>Chambre d'agriculture : aides PAC à la conversion et au maintien en bio : 44€ à 900€/ha/an                  Crédit d'impôts Bio jusqu'à 3 500€/an</p> <p>Agence de l'Eau RMC : Appel à initiatives "Expérimentation de paiements pour services environnementaux - PSE" : jusqu'à 70% de taux d'aide. Les paiements pour services environnementaux attribués aux agriculteurs seront financés à 100% par l'agence de l'eau</p> <p>Région : Aide Concrétiser mon projet de développement en AB et Aide Renforcer ma compétitivité en AB</p> <p>PCAIE : plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles : aides à l'acquisition de matériels</p> <p>Département: Aide à l'investissement collectif agricole visant la préservation durable de l'environnement</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Nombre d'exploitations engagées                  Nombre de plans d'actions agriculteurs/CCBD engagés                  Nombre de personnes formées</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>-</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Objectif de réduire de 5% les consommations énergétiques et de 13% les émissions de GES agricoles sur 6 ans afin d'atteindre l'objectif global du PCAET:                  Gain énergétique: 2,8 GWh sur 6 ans                  Gain carbone: 10,5 kTCO2e sur 6 ans</p>		

## AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE

### ACTION 3-3 : Accompagner la transition vers une agriculture durable

Type d'action	Autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné		
<b>Objectifs de l'action</b>			
<p>Etablir une stratégie agricole intercommunale qui permette de répondre au besoin du territoire : maintien des paysages et de la biodiversité, préservation des ressources en eau, développement d'une économie agricole et agro-alimentaire intégrées au territoire et bas carbone</p> <p>Développer les productions agricoles certifiées (BIO, Haute Valeur Environnementale, Label rouge...)</p>			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Accompagnement et mise en relation des acteurs agricoles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédérer les différentes structures, opérateurs réalisant de l'accompagnement des exploitations agricoles (coopératives, chambre d'agriculture, Cerfrance...) afin de faire converger le conseil vers une agriculture adaptée aux enjeux du territoire (charte, formations communes, visites techniques...) ; si besoin, générer des postes et/ou compétences en conséquence</li> </ul>			
<p><b>Accompagner le développement de l'agroécologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer les formations des agriculteurs, développer les collectifs d'expérimentation agricole, en lien avec la recherche,</li> <li>- développer un plan d'actions concret entre les agriculteurs et la communauté de communes portant sur les investissements nécessaires, les Projets agro-environnementaux (MAEc...), les programmes de développement type LEADER, le développement de nouvelles productions...</li> <li>- développer les systèmes d'irrigation (maïs, maraichage) et les cultures économe en eau</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2022-2028			
<b>Porteur</b>	<b>Communauté de communes Balcons du Dauphiné</b>	<b>Partenaires</b>	Chambre d'Agriculture Associations d'agriculteurs, coopératives (CAD), Maison Cholat Agriculteurs Adabio
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 3-2 :Autonomie agricole Action 3-1: Stratégie alimentaire locale	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	Animation du PAEC

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p>Cf, poste agriculture (action 3-1)</p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>Chambre d'agriculture : aides PAC à la conversion et au maintien en bio : 44€ à 900€/ha/an Crédit d'impôts Bio jusqu'à 3 500€/an</p> <p>Agence de l'Eau RMC : Appel à initiatives "Expérimentation de paiements pour services environnementaux - PSE" : jusqu'à 70% de taux d'aide. Les paiements pour services environnementaux attribués aux agriculteurs seront financés à 100% par l'agence de l'eau</p> <p>Région : Aide Concrétiser mon projet de développement en AB et Aide Renforcer ma compétitivité en AB</p> <p>PCAE : plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles : aides à l'acquisition de matériels</p> <p>Département: Aide à l'investissement collectif agricole visant la préservation durable de l'environnement</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Nombre d'exploitations engagées dans des démarches collectives (CAD et Cholat) et des pratiques agroécologiques - 150 exploitations</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Evolution du stockage carbone (méthode aldo Surfaces identifiées en MAEC, en agriculture bio Linéaires de bocage)</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Gains mutualisés avec l'action 3-2</p>		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-4 : Suivre et accompagner les démarches d'efficacité et de sobriété énergétique des industries****Type d'action****Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné****Objectifs de l'action**

Engager, avec les industries du territoire, un partenariat de long terme visant à réduire les émissions de GES et optimiser les consommations énergétiques. Faire des industries les plus énergivores du territoire des acteurs du Plan Climat.

**Modalités de mise en œuvre****Améliorer l'efficacité énergétique des industries lourdes**

- Mise en oeuvre d'un plan de travaux portant sur la diminution des besoins électriques et thermiques: économies d'énergie et recherche de technologies les plus efficaces
- Encourager à la mise en place et au minatiem d'un système de management de l'énergie certifié ISO 50001.

**Valoriser les combustibles de substitution**

- Accompagner les industries les plus énergivores (dont en particulier les cimenteries) dans la valorisation de la biomasse dans les intrants de combustion en remplacement des combustibles fossiles
- Recherche et expérimentation d'une filière locale pour la valorisation des déchets en combustibles industriels (lien à faire avec le SMND et le SICTOM)

*Note: Pour l'usine Vicat de Montalieu, l'objectif est que la biomasse dépasse, à l'horizon 2030, 44% de l'apport thermique total apporté par les combustibles. Le résultat escompté représente une réduction des émissions de CO2 liées à la combustion fossile (cycle long du carbone) de 15 % comparé à 2018.*

L'usine de Montalieu-Vercieu a pour objectif à horizon 2023 de substituer 100 % de ses combustibles fossiles par des combustibles alternatifs issus d'une économie circulaire essentiellement locale (contre 72% de combustibles de substitution en 2018).

**Valoriser la chaleur fatale**

- Promouvoir les études internes pour la valorisation de la chaleur fatale.

**Captation carbone industrielle**

- Certaines industries du territoire (fabrication de chaux et de ciments) sont susceptibles de développer des principes d'innovation pour la captation du CO2 atmosphérique dans la matière produite. Il conviendra de suivre, de soutenir et d'encourager les innovations de captation carbone participant à l'objectif de neutralité carbone (exemple: projet CIMENTALGUE de Vicat)

**Mise en place de démarche d'atténuation interne**

- Promouvoir la réalisation de bilan des gaz à effet de serre pour les industries du territoire
- Valoriser les industries engagées (label industrie engagée dans le PCAET par exemple)

**Calendrier de l'action**

2022: Réseau, mise en relation, communication  
2023: soutien et développement

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>Porteur</b>	<b>Entreprises industrielles</b>	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné, SMND, SICTOM
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Accompagnement des entreprises	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<b>Cf. poste chef de projet PCAET (action transversale 0-1 et 0-2)</b>	<b>Financement identifié</b>	Région Appel à projet Innovation et expérimentations territoriales, pour les dépenses d'investissement : taux maximal de 20% et plafond de la subvention régionale : 500 000€  ADEME, Région, BPI France: Innov'R pour financement de la phase R&D des écoinnovations  Département, ADEME, Région, BPI France: Innov'R pour accompagnement de l'expérimentation
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'industries du territoire engagées dans une démarche		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Emissions de GES de l'industrie Consommations énergétiques de l'industrie		
<b>Gains attendus</b>	Hypothèse : -15% CO2 par les combustibles de substitution et -10% CO2 par le plan interne d'amélioration Gain GES : 175,35 kTCo2e		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-5 : Sensibiliser et accompagner les commerçants de proximité dans une démarche de réduction des déchets**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Cette action vise à réduire les emballages à usage unique via notamment le développement du vrac comme mode de consommation et la sensibilisation des commerçants et des consommateurs sur cette thématique de la prévention des déchets d'emballages.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Inciter les commerçants à réduire la distribution d'emballages à leurs clients</b> via le dispositif "Mon commerçant m'emballage durablement" : sensibilisation et accompagnement des commerçants de proximité dans une démarche de réduction des déchets et mise en lumière auprès des consommateurs d'un réseau de commerces identifiables pour leurs bonnes pratiques.			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2023			
<b>Porteur</b>	SICTOM de la Région de Morestel , ACABRED	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné (service développement économique), Communes, CMA, association Zéro Waste
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<u>SICTOM</u> Animation et communication : 3000 €	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb de commerçants engagés « Mon commerçant m'emballage durablement »		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution des poids de déchets d'emballage		
<b>Gains attendus</b>	Non quantifiable en l'absence de données d'entrée spécifique au commerce		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-6 : Réduire les déchets liés à la publicité dans les boîtes aux lettres****Objectifs de l'action**

Cette action vise à réduire les déchets du territoire via notamment la diminution de la publicité intempestive

**Modalités de mise en œuvre**

**Réduire la publicité dans les boîtes aux lettres** avec le STOP PUB : distribution de STOP PUB dans les packs de bienvenue aux nouveaux habitants du territoire. Intensifier le rôle des mairies comme intermédiaire de distribution des STOP PUB.

Expérimenter le Oui Pub en déposant une candidature: la Loi Climat et Résilience permet aux collectivités volontaires d'expérimenter un dispositif qui vise à interdire la distribution de publicités non adressées, sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est indiquée sur la boîte aux lettres.

**Calendrier de l'action**

2022-2028

<b>Porteur</b>	SICTOM de la Région de Morestel	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné (service développement économique), Communes
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	Loi Climat et Résilience
<b>Coût estimé</b>	<u>SICTOM</u> Stop pub : 600€/an (1000 ex)	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb de packs « Stop pub » distribués Expérimentation oui/pub oui/non		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Poids de déchets détournés grâce à l'apposition du STOP PUB ( référence 35 kg/foyer/an. Pour 20 % des foyers SICTOM -> 420 t/an.		
<b>Gains attendus</b>	Gain GES par le papier économisé: 386 TCO2e		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-7 : Accompagner les porteurs de projets en faveur de la vente en vrac**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Cette action vise à réduire les emballages à usage unique <i>via</i> notamment le développement du vrac comme mode de consommation			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
Accompagner les porteurs de projet en faveur de la vente en vrac en lien avec le service développement économique de la CCBD (projet à Morestel d'épicerie de vente en vrac)			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2023			
<b>Porteur</b>	SICTOM de la Région de Morestel , Communes	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné (service développement économique), CMA, association Zéro Waste
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>		<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb de projets vrac accompagnés		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution des poids de déchets d'emballage		
<b>Gains attendus</b>	NC - manque données d'entrée		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-8 : Etudier le retour du verre consigné**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Cette action vise à réduire les déchets verre en favorisant la consigne grâce à une réflexion amont sur les bénéfices/inconvénients			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Mener un groupe de travail sur le retour du verre consigné :</b> démarcher des acteurs intéressés déterminer un plan d'action de manière concertée mettre en place des outils de suivi, communiquer sur l'expérimentation.			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2023			
<b>Porteur</b>	SICTOM de la Région de Morestel	<b>Partenaires</b>	CMA
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>		<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Réalisation du groupe de travail oui/non		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Tonnes de verre consigné		
<b>Gains attendus</b>	NC - manque données d'entrée		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-9 : Agir sur la restauration collective**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Réduire les quantités de nourriture jetées dans la restauration collective			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réduire le gaspillage alimentaire au niveau de la restauration collective :</b> interventions de sensibilisation et bonnes pratiques auprès des cantines scolaires (36h annuelles du Sictom dédiées aux interventions scolaires) Mobiliser les communes (écoles primaires), le Département (collèges) et la Région (lycée): intégrer les démarches déjà engagées par le Département et la Région sur ce sujet</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Dès 2022			
<b>Porteur</b>	SICTOM, Communes, Département, Région	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	Actions du Département sur l'alimentation dans les collèges et la lutte contre le gaspillage alimentaire
<b>Coût estimé</b>	SICTOM: 0,6 ETP animateur	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'établissements sensibilisés Nombre d'établissements engagés		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	NC (le suivi du gaspillage se fait à l'échelle de chaque établissement)		
<b>Gains attendus</b>	Gaspillage des collèges de l'Isère représente 4563TCO <sub>2</sub> e donc pour les 5 collèges des Balcons du Dauphiné un prorata de 235 TCO <sub>2</sub> e liés au gaspillage alimentaire. Hypothèse: l'action permet une réduction de 60% du gaspillage alimentaire Gain carbone: 141 TCO <sub>2</sub> e/an		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-10 : Agir sur la filière restauration**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Réduire les quantités de nourriture jetées dans la restauration commerciale			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Réduire le gaspillage alimentaire de la filière restauration :</b> promotion du Gourmet Bag en lien avec le service développement économique des Balcons du Dauphiné			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Dès 2022			
<b>Porteur</b>	SICTOM, CCI, CMA	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>		<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb de gourmet bag distribués aux clients -> estimation du gaspillage évité en kg.		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Kg de gaspillage évité		
<b>Gains attendus</b>	NC - manque données d'entrée		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-11 : Agir sur les biodéchets****Type d'action****Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné****Objectifs de l'action**

Réduire les quantités de biodéchets à la source

**Modalités de mise en œuvre**

- **Développer la pratique du compostage et du lombricompostage** : prix incitatifs, rencontres lombricompostage (5/an), formations de guides-composteurs et animation du réseau des guides (8 sessions de formations/an et 4 rencontres du réseau/an), ventes décentralisées de composteurs et stands de sensibilisation (en moyenne 4/an, voué à augmenter avec la généralisation du tri à la source des biodéchets)
- Expérimenter et développer le cas échéant une **collecte séparée des biodéchets**

**Calendrier de l'action**

Dès 2022

<b>Porteur</b>	SICTOM	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<p>SICTOM</p> <p>-Etude généralisation du tri à la source des biodéchets : 26 000 €.</p> <p>-Expérimentation 2021 collecte séparée des biodéchets : 55 000€ d'investissements + 62 000 € fonctionnement + 49 100 de personnel + 11 100€ de communication - subvention attendue : 40 000 € AAP ADEME.</p> <p>-Déploiement et généralisation du tri à la source (compostage +collecte séparée) : 835 000€ investissement, 355 000€ communes + fonctionnement + personnel - AAP ADEME.</p> <p>Chaque année :</p> <p>Formations guides composteurs : 4 000€/an</p> <p>Achat composteurs et signalétique : 30 000€</p> <p>Communication : 10 000€</p>	<b>Financement identifié</b>	<p>LEADER (53 000 € pour les 3 volets)</p> <p>Subvention ADEME</p> <p>AAP biodéchets ADEME</p>

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Partie collecte séparée :            Nb PAV biodéchets et nb bio-seaux distribué = nb foyers participants + taux de participation            Abaisser à 600 t/an après déploiement            Partie compostage :            Nb de composteurs vendus = nb de foyers participants + taux de participation</p>
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>PAV biodéchets : poids de biodéchets collectés séparément et valorisés en compostage et méthanisation - référence 30 kg/foyer desservi/an -&gt; phase expérimentation 2021 : 75 tonnes            Phase déploiement 2025 : 1 000 t/an.            Sites de compostage : poids de déchets détournés grâce au compostage collectif - référence 83 kg.foyer/an. Moyenne : 12 foyers/site. Pour 20 sites : 20 t/an (2020).            Poids de déchets détournés grâce au compostage autonome - référence 1 t/site/an. Pour 15 sites : 15t/an (2020).</p>
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>A terme, selon les hypothèses ci-dessus ce sont 1035 T/an de déchets fermentescibles qui sont détournés;            Gain GES: 47 TCO2e/an (avec hypothèse d'une valorisation incinération des déchets fermentescibles si l'action n'est pas réalisée)</p>

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-12 : Défi familles à alimentation positive**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Améliorer l'approvisionnement en produits locaux de qualité et réduire les déchets de l'alimentation			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Proposer au cours du PCAET un défi familles à alimentation positive</b></li> </ul> Appel à candidature d'une dizaine de foyers/an en lien avec des structures relais locales Communication sur le territoire			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2023			
<b>Porteur</b>	ADABIO	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné, communes, structures locales
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	Famille à énergie positive: 20 000 €	<b>Financement identifié</b>	Région, Département
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre de foyers engagés Nombre de gestes anti-gaspi adoptés par les foyers		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>			
<b>Gains attendus</b>	NC - manque données d'entrée		

## AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE

### ACTION 3-13 : Valoriser les déchets végétaux à la source

#### Type d'action

**Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné**

#### Objectifs de l'action

- Sensibiliser les habitants à la gestion différenciée des espaces et aux pratiques de jardinage naturel et durable
- Réduire le volume des végétaux apportés en déchèterie (diminution des émissions de GES liées au transport)
- Limiter le brûlage illégal des déchets verts en proposant des solutions alternatives (broyage...)

#### Effets attendus :

Diminution de l'utilisation d'eau, engrais chimiques, phytosanitaires, etc. grâce aux méthodes de compostage, mulching et paillage

Diminution des émissions de GES et de la consommation de carburant

Amélioration du cadre de vie (pollution visuelle et atmosphérique) en diminuant les dépôts sauvages et le brûlage à l'air libre.

#### Modalités de mise en œuvre

- Prévention : communication sur les essences végétales à favoriser pour éviter les végétaux
- Inciter au broyage des végétaux des particuliers : prêt de broyeurs, subvention à l'achat, communication sur le mulching, etc.
- Recherche de partenariats à l'extérieur de la CCBD
- Créer des mini-plateformes communales de végétaux pour les communes / professionnels / agriculteurs
- Mettre en relation l'offre et la demande de broyat des professionnels et collectivités : cf. plateforme départementale en ligne, et entre particuliers

#### Calendrier de l'action

Chaque année sur 2022-2028

<b>Porteur</b>	SICTOM, AGEDEN	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné, Communes, agriculteurs, Chambre d'agriculture, réseau Guides Composteurs, professionnels
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	Plan régional de prévention et de gestion des déchets, PLPDMA SICTOM

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p><b>SICTOM</b>                  Chaque année : subvention à l'achat de broyeurs : 10 000€/an                  Entretien broyeurs : 25 000 €/an                  Renouvellement parc broyeur 1/an (investissement) : 15 000 €</p> <p><b><u>Frais de communication: 3000 €/an</u></b></p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>MAEC                  AAP Région Prévention : soutien aux investissements en faveur de la prévention des déchets (Taux d'aide maximum de 70% (80% avec d'autres aides)</p> <p>Appel à projet Région: Financer es équipements pour trier à la source et valoriser les biodéchets (50% des dépenses d'investissement avec un plafond de 500000€)</p> <p>Région: Aide Investir dans du matériel en CUMA (financement de matériel hors bâtiments)</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Nb de prêts de broyeurs                  Nb de plateformes créées                  Nb de "match" réalisés entre l'offre et la demande de broyat sur la plateforme</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Tonnage dévié de l'incinération grâce aux actions broyage - base : 100 prêts/an/broyeur - prêt moyen : 3h et 5m<sup>3</sup>/h -&gt; 375 t/an pour 5 broyeurs (= 6% du tonnage de végétaux -&gt; économie induite = 15 000 €/an).</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Sur la base de 375T de déchets verts détournés /an le gain carbone est de 17 TCO<sub>2e</sub>/an</p>		

## AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE

### ACTION 3-14 : Prévenir les déchets en favorisant le réemploi et l'écologie industrielle territoriale

#### Type d'action

**Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné**

#### Objectifs de l'action

Prolonger la durée de vie des biens de consommation en favorisant la réutilisation et la réparation des objets, Favoriser et valoriser la mutualisation à l'achat et les pratiques collaboratives, Réduire la production de déchets.

Effets attendus : moins de matières premières consommées, moins d'énergie dépensée dans la fabrication des objets et leur transport, création de lien social (ateliers de réparation, etc.), implication citoyenne, création d'une activité économique favorisant l'accès à l'emploi.

#### Modalités de mise en œuvre

##### Donnerie (Sictom)

Expérimenter une "donnerie" en déchetterie (site identifié à Saint-Jean-du-Soudain)

##### Lancer une étude stratégique de potentiel du réemploi

Echelle du territoire SICTOM : CCVDD & Balcons du Dauphiné. Diagnostic, stratégie, pistes d'actions

Promouvoir l'étiquette "je prête" en priorité auprès de l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux

##### Recyclerie

- Aider à la création d'une recyclerie (projet privé, étude de faisabilité en cours)
- Communiquer, sensibiliser (défi Rien de Neuf, annuaire réparation ADEME, etc.)
- Relayer la campagne de communication sur l'indice de réparabilité des biens

##### Ecologie industrielle territoriale (CC Balcons du Dauphiné)

- Recenser de manière exhaustive les déchets et sous-produits industriels susceptibles d'être une ressource pour certaines industries
- Sensibiliser les industries du territoire à l'économie circulaire en matière de valorisation des déchets et sous-produits
- Intégrer la notion d'écologie industrielle dans le développement économique du territoire (localisation des nouvelles implantations, réflexions sur les coopérations entre entreprises...)
- Soutenir la mise en place de filières d'économie circulaire via l'appui des politiques de l'Ademe en la matière

#### Calendrier de l'action

2022-2028

#### Porteur

SICTOM, Balcons du Dauphiné  
direction Environnement

#### Partenaires

Associations, ADEME, SEL  
des Lauzes, CCI

#### Lien avec d'autres actions du PCAET

#### Lien avec d'autres projets et programmes

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p><b>SICTOM</b>                  Etude stratégique potentiel de réemploi : 26 000 € TTC                  Conteneur aménagé pour donnerie (investissement) : 10 000€ (2022)                  Étude spécifique recyclerie : 13 000€ (2022)                  Communication : 5 000€</p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>Appel à projet Région:                  Financer des équipements pour trier à la source et valoriser les biodéchets (50% des dépenses d'investissement avec un plafond de 500000€)                  ADEME Ecologie industrielle/ Economie circulaire</p>
<p><b>Moyens humains</b></p>	<p><b>SICTOM</b>                  Temps animateur prévention : 180h/an                  Temps chargé de communication : 70h/an</p>		
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Donnerie oui/non                  Recyclerie oui/non</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Tonnage dévié de la déchetterie par le réemploi</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>NC - manque données d'entrée</p>		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-15 : Réduire la fréquence des collectes**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Rationaliser les collectes, maîtriser les coûts et réduire les impacts environnementaux liés			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise de l'ex-territoires de l'Isle Crémieu dans la régie et réorganisation des circuits en proposant des réductions des fréquences</li> <li>• Synchroniser la création du service de collecte séparée des biodéchets avec la disponibilité du matériel de collecte</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
En cours : Reprise Isle Crémieu dans la régie et réorganisation D'ici 2024 : Synchronisation de la collecte séparée des biodéchets, harmonisation du mode de collecte sur le territoire, densification des points d'apport volontaires (PAV)			
<b>Porteur</b>	SICTOM	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné, CITEO, ADEME, communes
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>		<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Collecte séparée biodéchets oui/non Fréquence collecte moyenne		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Tonnages collectés Consommation carburant de la collecte		
<b>Gains attendus</b>	BEGES: 907 TCO2e lié à la collecte des OM Une réduction de 15% des consommations correspond à une économie de 136 TCO2e		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-16 : Favoriser le tri**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Rationaliser les collectes de tri et augmenter les performances de tri sur le territoire			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmoniser le mode de collecte</li> <li>• Densifier les points d'apport volontaire de déchets recyclables pour favoriser le tri</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2020-2024 : Harmonisation du mode de collecte sur le territoire, densification des PAV			
<b>Porteur</b>	SICTOM	<b>Partenaires</b>	CCBDD, CITEO, ADEME, communes
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<b>SICTOM</b> Densifier les PAV : 300 000€ d'investissement	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb PAV supplémentaires		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Tonnages du tri		
<b>Gains attendus</b>	NC - manque données d'entrée		

**AXE 3 : FAVORISER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE ET DURABLE****ACTION 3-17 : Envisager la tarification incitative**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Réduire les déchets à la source			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en oeuvre d'une étude d'opportunité sur la tarification incitative</li> </ul> <p>La tarification incitative intègre le niveau de production de déchets pour facturer l'utilisateur, visant à inciter les comportements vertueux.</p> <p>L'étude d'opportunité devra étudier les conditions de sa mise en place, les freins, l'assiette (nature des déchets produits en plus de la quantité), détermination de la part fixe...</p> <p>L'étude devra également permettre de connaître la simulation de coût pour les usagers, pour la collectivité intégrant la mise à jour du matériel de collecte.</p>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2023			
<b>Porteur</b>	SICTOM	<b>Partenaires</b>	CCBDD, ADEME, communes
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	Etude: 30 000 €	<b>Financement identifié</b>	ADEME
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Réalisation de l'étude oui/non		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Mise en place de la TEOM incitative oui/non		
<b>Gains attendus</b>	NC - manque données d'entrée		

## AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT

<b>Orientation(s) stratégique(s)</b>	<b>Aménager un territoire résilient</b>	<b>Objectif(s)</b>	<p>Augmenter la séquestration du carbone</p> <p>Adapter le territoire aux conséquences du changement climatique</p> <p>Préserver la ressource en eau</p> <p>Augmenter la production d'énergie renouvelable</p> <p>Favoriser l'activité locale</p>
--------------------------------------	---	--------------------	---

### Contexte

La gestion de l'eau est un enjeu majeur du territoire: les conséquences du réchauffement climatique se font d'ores et déjà sentir sur la ressource avec des assècs constatés de cours d'eau, une augmentation des températures des cours d'eau, des périodes d'étiages et de baisse de la ressource qui coïncident avec des augmentations de la demande pour l'agriculture, les ménages... Parallèlement les inondations restent un enjeu en période de crues et leur intensification est à prévoir. Élément central du territoire, l'eau et ses usages concernent l'industrie comme l'agriculture, la nature et la forêt et a des incidences sur de nombreux champs du PCAET.

Par ailleurs, la communauté de communes a récemment pris la compétence eau et assainissement, ce qui la place au coeur de ces enjeux de gestion.

Au coeur d'enjeux croisés, les zones humides sont importantes (1074 ha de tourbières) sur le territoire des Balcons du Dauphiné et jouent des rôles multiples: réservoirs de biodiversité, actions bénéfiques sur la qualité et la quantité d'eau (stockage en période humide, soutien d'étiage en période sèche), elles sont également des puits de carbone majeurs (en particulier les tourbières stockant chaque année 2685 T de CO2 sur le territoire) et sont des espaces particulièrement sensibles aux conséquences du changement climatique.

Uniquement sur le sous bassin SDAGE Isle Crémieu - Pays des Couleurs (hors bassin versant de la Bourbre) : 291 zones humides recensées dont 46 zones humides définies comme prioritaires.

Concernant le développement des énergies renouvelables, enjeu majeur de la transition énergétique du territoire, il est rappelé en préambule que toute action de développement du bois énergie devra s'inscrire dans la recherche d'un équilibre entre les objectifs de maintien de la fonction puits de carbone des massifs forestiers et la production énergétique de la forêt, grâce à une gestion durable. Par ailleurs le développement de la filière bois des Balcons du Dauphiné doit se faire en lien avec le programme LEADER\*.

### Rappel du diagnostic concernant la résilience et les énergies renouvelables

**Balcons du Dauphiné: puits de carbone des agglomérations voisines**  
 11,6% des émissions du territoire captées annuellement  
 15 années d'émission actuellement stockées

**Eau, biodiversité, énergie, cadre de vie et aménagements sont les thématiques territoriales fortement impactées par le dérèglement climatique**

**Energies renouvelables: une production qui représente 14% des consommations, principalement appuyée sur le bois énergie**

### Objectifs stratégiques de la résilience et des énergies renouvelables

	2026	2030	2050
--	------	------	------

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>Objectifs de production des EnR</b>	X1,32	X1,45	X1,96
<b>Part des émissions annuelles séquestrées</b>	27%	33%	85%

**AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT****ACTION 4-1 : Poursuivre la restauration et la bonne gestion des zones humides**

Type d'action	Action communautaire retenue au regard des critères définis		
<b>Objectifs de l'action</b>			
<p>La restauration et la bonne gestion des zones humides vise, dans le cadre du PCAET, deux objectifs complémentaires: le maintien voire le renforcement des puits de carbone, et l'amélioration de la résilience de ces espaces face au changement climatique. S'inscrivant en complément et en cohérence avec plusieurs programmes en cours, cette action vient renforcer le rôle de la collectivité dans la préservation de ces espaces fragiles.</p>			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Poursuivre la restauration et la bonne gestion des zones humides</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Actions Epage de la Bourbre (cf. actions B1-5 Diagnostics, plan de gestion et travaux de restauration du ruisseau du Culet et des zones humides stratégiques d'Olouise et B1-9 Restauration et revalorisation de la zone humide et du ruisseau du Ver du SAGE).</li> <li>-Actions du Département de l'Isère et des communes sur les ENS.</li> <li>-Actions GEMAPI Contrat de sous-bassin Isle Crémieu/Pays des Couleurs (fiches actions à disposition): plusieurs actions visées par GEMAPI concernent des secteurs de zones humides (Rivoirettes à Morestel, Amby à Saint-Baudille, Chogne à Bouvesse, Furon à Charette...)</li> <li>-Plan de gestion des canaux des syndicats des marais</li> <li>-Etude pour l'amélioration de la connaissance de l'état de la ressource en eau : analyse de la situation, identification des impacts et établissements d'une stratégie de gestion.</li> <li>-Plan de gestion "castor"</li> <li>-Protection des zones humides par les APPB</li> <li>-Stratégie foncière</li> </ul>			
<b>S'appuyer sur les structures GEMAPI (CC, Epage de la Bourbre SIAGA) et les gestionnaires des milieux naturels (Pol ENS, Réserves)</b>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
<p>Poursuite d'actions déjà engagées  Stratégie foncière: 2023  Travaux : 2024</p>			
<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné Direction Environnement Communes Epage de la Bourbre Département 38 propriétaires privés SIAGA	<b>Partenaires</b>	Lo Parvi, Préfecture, Agence de l'eau
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Etude ressource en eau	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	SAGE (actions B1-5 et B.1-9)

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p><b>Balcons du Dauphiné:</b>  <b>Investissement :</b>                  Travaux d'entretien et de restauration des ZH :estimation : 50 000 €/an  <b>Fonctionnement :</b>                  Plan de gestion des EN protégés/zones humides: 80 000 €</p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>Agence de l'Eau RMC : Appel à projets "Eau &amp; biodiversité 2020", taux d'aide maximal 70% et : Appel à initiatives "Expérimentation de paiements pour services environnementaux - PSE" : jusqu'à 70% de taux d'aide. Les paiements pour services environnementaux attribués aux agriculteurs seront financés à 100% par l'agence de l'eau.</p> <p>LEADER</p> <p>Région: appel à projet biodiversité ordinaire</p> <p>Département: programme ENS</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Nombre/surface de zones humides identifiées                  Nombre/surface de zones humides acquises                  Nombre d'actions de communication/sensibilisation                  Evolution des surfaces de zones humides</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Nombre/surface de zones humides entretenues                  Nombre/surface de zones humides restaurées                  Evolution du stockage carbone sur les zones humides</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Augmentation des 2685 TCO2 stockés par an par les tourbières                  Hypothèse d'un stockage supplémentaire de 2 kTCO2 à l'horizon 2050                  Soit 400 TCO2 à N+6</p>		

## AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT

### ACTION 4-2 : Réaliser une étude ressource en eau

Type d'action	Action communautaire retenue au regard des critères définis		
<b>Objectifs de l'action</b>			
L'action vise à améliorer la connaissance sur la ressource en eau dans le cadre d'une évolution des besoins et de la disponibilité de la ressource en lien avec le dérèglement climatique.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Etude ressource</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une étude cadre visant l'amélioration de la connaissance de l'état de la ressource eau : Analyse de la situation, identification des impacts et établissement d'une stratégie de gestion. L'étude tiendra compte des évolutions attendues et prévisibles liées au changement climatique sur le territoire.</li> <li>• Dans le cadre de cette étude, réaliser des diagnostics/zooms sur les prélèvements d'eau au regard des usages spécifiques et des besoins réels</li> <li>• L'étude devra permettre d'identifier et de qualifier le poids des prélèvements agricoles, urbain, industriels, autres...</li> </ul> <p><b>S'approprier les sujets à des fins de gestion locale de l'eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion des résultats de l'étude auprès des gestionnaire de la ressource, mais également des communes notamment en lien avec leurs politiques de développement urbain. L'étude devra notamment trouver sa traduction dans les documents d'urbanisme locaux en matière d'adéquation besoins/ressource.</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Déjà engagée			
<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné Direction de l'environnement	<b>Partenaires</b>	Département, État, Agence de l'Eau, Syndicats des Eau
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Préserver et restaurer les zones humides (action 4-1)	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	SCoT PPRI GEMAPI Contrat unique Contrat de territoire
<b>Coût estimé</b>	<u>Balcons du Dauphiné Investissement</u> <u>Études sur la ressource en eau et le changement climatique</u> Natura 2000 : 170 000 €TTC (2021-2023)	<b>Financement identifié</b>	Région: AMI stratégie d'adaptation et résilience des territoires Étude globale : Agence de l'eau/CD38/DDT38
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Finalisation de l'étude ressource en eau		

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

Indicateurs d'efficacité	Sans objet
Gains attendus	Adaptation

**AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT****ACTION 4-3 : Schéma Directeur Alimentation en Eau Potable et Assainissement**

<b>Type d'action</b>	<b>Action communautaire retenue au regard des critères définis</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Dans le cadre d'une économie de la ressource et d'une meilleure adaptation des besoins en eau potable au regard des impacts du changement climatique, le SDAEPA constitue la première réponse organisationnelle et d'amélioration des connaissances.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Eau potable</b> L'étude doit permettre, en complément de l'étude sur la ressource, de qualifier les besoins futurs et les améliorations à apporter sur la ressource pour l'AEP du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude prédictive sur l'évolution des besoins tenant compte des évolutions de la population, des usages et des conditions climatiques</li> <li>• Lien avec les ressources mobilisables</li> <li>• Réaliser un diagnostic des réseaux d'eau potable pour détecter les fuites puis engager des travaux de réparation du réseau afin de réduire les fuites d'eau.</li> <li>• Engager un renouvellement patrimonial du réseau de l'ordre de 1,2% par an (7 km par an pour 560 km au total)</li> </ul> <p><b>Assainissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat du réseau et des systèmes d'assainissement</li> <li>• L'étude devra tenir compte de l'évolution attendue des milieux récepteurs au regard du dérèglement climatique afin d'anticiper les éventuelles pollutions</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Eau potable: en cours Assainissement: 2022			
<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné Direction Eau et assainissement	<b>Partenaires</b>	Département, Agence de l'Eau, Syndicats de gestion
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Préserver et restaurer les zones humides (action 4-1)	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	SCoT PPRI GEMAPI Contrat unique Contrat de territoire

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p><b>Balcons du Dauphiné</b>  <b>Fonctionnement</b>                  Travaux réseau: 2 M€ TTC/an  <b>Investissement</b>                  Etude 840 000 € dont 40 000 € d'AMO</p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>Région: AMI stratégie d'adaptation et résilience des territoires</p> <p>Département: Aide pour les équipements d'assainissement collectif et non collectif</p> <p>Département: Aide pour les équipements d'eau potable</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Finalisation de l'étude                  Taux de fuite réseau</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Rendement                  Evolution du ratio demande/ressource</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Adaptation</p>		

**AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT****ACTION 4-4 : Schéma Directeur des EnR et accompagnement/suivi des projets de développement EnR sur le territoire****Type d'action****Action communautaire retenue au regard des critères définis****Objectifs de l'action**

La réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables est l'étape indispensable et préalable au déploiement des différentes énergies renouvelables sur le territoire communautaire. Le schéma vise en effet la coordination des projets, la cohérence des énergies entre elles et par rapport aux objectifs et aux potentialités du territoire et permet de s'exonérer des effets d'aubaine pour mettre en place un programme de développement EnR durable.

Par ailleurs, l'action vise à accompagner et intensifier le développement des productions d'énergies renouvelables sur le territoire, en lien avec les apports du Schéma Directeur EnR. Elle prévoit de structurer les filières, de généraliser le recours aux EnR et d'accompagner leur développement d'une sensibilisation et d'une communication adéquates.

**Modalités de mise en œuvre****Schéma Directeur des EnR**

1/Définition des contraintes: de manière spatialisé il conviendra de définir les contraintes et opportunités du territoire, par filière. Cet état des lieux devra intégrer les objectifs du PCAET, les développements des territoires voisins et les priorités de développement.

2/Enjeux et opérationnalité : lien avec les enjeux de biodiversité, de paysage, de patrimoine / Identification des documents d'urbanisme, des modifications à prévoir / Mise en relation avec les réseaux existants (possibilités de raccordement, de développement...) intégrant la notion de transport pour le bois énergie ou la méthanisation par exemple

Le Schéma Directeur constituera la feuille de route du développement des EnR

- Calendrier et priorités
- Identification des opportunités, des porteurs de projet
- Identification des productions en lien avec les productions des territoires voisins et les besoins du territoire

### **Suivi du bois énergie:**

- Structuration de la filière: assurer un suivi des projets de développement du bois-énergie, faire un retour d'expérience et dégager les pistes d'amélioration pour la filière

- Transformation et stockage:

Création d'une Charte de bonne exploitation, depuis les propriétaires, puis les exploitants et enfin les consommateurs

Aide à l'acquisition de matériel et à l'achat/location d'entrepôts de stockage

Engagement à ce que le bois communal soit utilisé sur la commune par les habitants ou les collectivités (production de plaquettes, etc.) -> priorité sur l'utilisation du bois communal en bois-énergie

Exemple de Courtenay

- Equipements: éviter les foyers ouverts, développer l'équipement en poêles à bois :

- Mise en œuvre d'une information des usages
- Identifier les zones non raccordées au gaz pour lesquels la filière bois énergie constituerait une opportunité
- Identifier les possibilités de réseau de chaleur bois et étudier les besoins en bois plaquette pour les établissements publics (CCBD, Communes, etc.)
- Communication

### **Suivi des énergies solaires:**

Réalisation d'un cadastre solaire: étudier les potentiels, en particulier sur les toitures, pour le développement du solaire thermique et du photovoltaïque

Développer le photovoltaïque: deux projets de photovoltaïque au sol sont déjà engagés sur le territoire à Arandon-Passins et sur Creys-Malville

Étude de potentiel : identification des secteurs susceptibles d'un accueil au sol : anciennes zones dégradées, nouvelles habitations, ombrières de parkings (500 places minimum en revente d'électricité), AAP pour la réalisation (portage collectivité)

Développer une labellisation locale de l'installation pour sécuriser les projets (labellisation des installations locales)

Promotion, sensibilisation :

- Sensibiliser à l'autoconsommation

- Accompagnement via la plateforme de rénovation énergétique (cf. CAPI/VDD, Ageden, Ma Réno)

- Sensibilisation des entreprises et GMS (revente ou autoconso)

Coordination avec les documents de planification :

- En conformité avec le ScoT, et en lien avec la politique de requalification de friches, prévoir les installations possibles dans les règlements de PLU par des zones N indicées.

- Rendre obligatoire l'étude d'un projet solaire (photovoltaïque ou thermique) pour les constructions neuves et la préconiser pour les rénovations

Développer le solaire thermique via les règlements de PLU :imposer pour les constructions neuves privées lorsque cela est possible la production d'eau chaude solaire

### Suivi de la méthanisation

Soutien au développement de projets

- Accompagnement des porteurs & agriculteurs pour faire émerger des projets, en lien avec les territoires voisins pour aboutir à un maillage important du territoire
- Participation financière possible pour les études de faisabilité (10 à 20% de l'étude de faisabilité + AMO, montant plafonné)
- Identifier les biodéchets mobilisables, les moyens de collecte via projet de territoire (cf SD EnR)
- Engager les projets avec des connexions au réseau CGDF/GEG
- Valoriser les co-produits, effluents et déchets agricoles en production de biogaz
- Veille sur les textes de loi à venir
- Soutenir le développement du GNV comme utilisation du biogaz

Suivi des projets en cours et retours d'expérience

Communication et sensibilisation

- Sensibilisation du public à la méthanisation, information sur les idées reçues
- Acceptabilité des projets, sensibilisation des citoyens (portée par l'intercommunalité)
- Promouvoir l'utilisation des matières (origine agricole et déchets alimentaires) pour avoir des digestats qui soient conformes avec les labels de qualité de l'agriculture pour l'épandage

### Suivi de la géothermie

- Réaliser une étude de potentiel permettant de localiser les sites intéressants pour une exploitation géothermique (cf SD EnR)
- Étudier la possibilité d'utiliser ou réutiliser les puits (colline molassique)
- Communiquer sur la production géothermique et ses capacités selon les résultats de l'étude de potentiel

### Calendrier de l'action

2022 pour le SDENR

2023 pour le suivi

<b>Porteur</b>	<b>Communauté de communes Balcons du Dauphiné Service Environnement</b>	<b>Partenaires</b>	AGEDEN CRPF/VALFOR, ASLGF Communes SEDI Enedis, EDF, Kronosolar SITCOM, GRDF, GEG, CD38, SMND, Chambre d'agriculture, associations d'agriculteurs
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	Action CRTE ENR
<b>Coût estimé</b>	<b>Balcons du Dauphiné Investissements</b> Etude SDENR 30 000 € <b>Ressources humaines:</b> Cf. poste chef de projet PCAET (actions 0-1 et 0-2) Etudes 30 000 € (cadastre solaire)	<b>Financement identifié</b>	Région, ADEME
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Réalisation de l'étude SDENR oui/non Mise en œuvre des démarches de soutien EnR oui/non		

<b>Indicateurs d'efficacité</b>	% de réalisation MW par rapport au SDENR MWh EnR produits sur le territoire
<b>Gains attendus</b>	<p><b>La quantification des production EnR supplémentaire est directement dépendante des conclusions et perspectives du SD EnR.</b></p> <p>Néanmoins, cette action doit permettre de quantifier, sur le bois énergie et sur le solaire l'atteinte des objectifs 2026 de la stratégie:</p> <p>Photovoltaïque: +22,5 GWh                  Solaire thermique: +33,25 GWh                  Bois énergie: +34,61 GWh</p>

**AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT****ACTION 4-5 : Augmenter le stockage carbone par les haies, les bandes boisées et par les sols**

<b>Type d'action</b>	<b>Autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné</b>
<b>Objectifs de l'action</b>	
<p>Les haies et bandes boisées (infrastructure écologique) sont des espaces aux services écologiques multiples et complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Production d'énergie</li> <li>-Puits de carbone</li> <li>-protection des sols (contre l'érosion)</li> <li>-biodiversité</li> <li>-qualité des paysages</li> <li>-régulation locale du climat (et ainsi amélioration du bien-être animal au pré qui consacre moins d'énergie à la thermorégulation)</li> </ul> <p>Nombre de ces services écosystémiques répondent directement à des enjeux du Plan Climat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-préservation de la ressource en eau (qualitativement et quantitativement)</li> </ul>	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	
<p><b>Diagnostic préalable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un inventaire des lieux pouvant recevoir des haies, avec un relevé si possible des conditions pédologiques : travail avec les propriétaires fonciers, les agriculteurs, les chasseurs, etc. en valorisant les données déjà existantes (SIM-BJ)</li> </ul>	
<p><b>Haies à promouvoir:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'aides financières à la plantation et de groupements d'achats (Aides CC, contrat Vert et Bleu, fédération de chasse)</li> <li>• Privilégier les essences locales résistantes et adaptées: sensibilisation auprès des agriculteurs et propriétaires</li> <li>• Lien avec le PLU: prescriptions dans le règlement</li> <li>• Inventorier les espaces potentiels d'implantation de haies, notamment sur les bandes enherbées en bords de cours d'eau</li> <li>• Organiser une filière locale de valorisation du bois de taille (cf. action 4-4)</li> <li>• Travail avec les agriculteurs sur la valorisation des haies en bois-énergie et soutien aux valorisations</li> <li>• Intégrer des mesures de protection des haies dans les PLU et via des conventions tripartites CC ou communes/agriculteurs/propriétaires</li> </ul>	

**Bandes boisées: une gestion durable**

- Bords des cours d'eau : bandes de 5-6 m à utiliser/agriculteurs: nécessaire information des exploitants sur ces espaces et ses potentialités
- Plantation de saules à privilégier plutôt que des bandes enherbées. Ces plantations peuvent être valorisées en bois déchiqueté lors de leur entretien en rotation courte
- Achats de matériel en commun (CUMA)

**Augmenter les surfaces en prairies**

Incitation à ne pas laisser un sol nu en période d'interculture dans le but de :

- Séquestrer un maximum de Carbone via la photosynthèse des végétaux à une période de l'année où l'énergie lumineuse est élevée (période de juillet à novembre qui souvent reste en sol nu entre 2 cultures)
- Limitation de l'érosion des sols avec des aléas climatiques qui s'accroissent (un sol couvert est moins vulnérable face aux intempéries), limiter l'imperméabilisation des sols due aux pratiques agricoles
- Limiter le travail du sol qui provoque des émissions de carbone (CO2) par oxydation de l'humus
- Créer un habitat pour la faune à une période où les cultures sont absentes (couvert, nourriture, fleurs, etc.)
- Stopper l'assèchement des sols en arrêtant de l'exposer à de fortes températures
- Amener un peu plus d'humidité l'été via l'évapotranspiration des plantes (effet tampon du climat)

**Calendrier de l'action**

Diagnostic en cours

Haies et bandes boisées: dès 2023

<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné Direction Environnement	<b>Partenaires</b>	Chambre d'agriculture, agriculteurs, Lo Parvi, Fédération des chasseurs
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<b>Balcons du Dauphiné</b> <b>Fonctionnement</b> Expérimentations, Plantation: 10 000 €/an à compter de 2023 Entretien (acquisition de matériel mutualisé : broyeur, sécheur, lamier...) cf CUMA  <b>Ressources humaines:</b> Cf. poste chef de projet agriculture (1 ETP)	<b>Financement identifié</b>	Agence de l'Eau RMC : Appel à projets "Eau & biodiversité 2020", taux d'aide maximal 70%  Région: appel à projet biodiversité ordinaire (dépenses éligibles minimum 10k€ et plafond d'aide régionale à 60k€)
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Réalisation inventaire Nombre de partenaires et agriculteurs contactés/informés		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Linéaire de haies planté Linéaire d'agroforesterie Linéaire de bandes boisées		
<b>Gains attendus</b>	Augmentation du stockage carbone non quantifiable à ce stade		

**AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT****ACTION 4-6 : Prise en compte du risque inondation et de son évolution dans le temps****Type d'action****Autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné****Objectifs de l'action**

L'action vise à réduire l'impact du risque inondations dans le cadre d'une augmentation probable de l'aléa. Il s'agit ainsi d'agir sur la sensibilité du territoire face à ce risque dans une démarche d'adaptation.

**Modalités de mise en œuvre****Risque torrentiel**

- Prendre en compte le risque dans l'aménagement urbain :
  - o Favoriser les écoulements naturels des eaux (éviter la canalisation et l'artificialisation en secteur nouveau et anticiper la gestion des apports sédimentaires)
  - o Contraindre la qualité d'aménagement en termes de gestion des eaux torrentielles : imposer via les règlements un niveau de végétalisation, et de perméabilité
  - o Créer des zones de stockage type bassin tampon
  - o Lien avec les fiches actions relatives à la préservation des zones humides et des haies, pratiques agricoles évitant les sols nus... vecteurs de réduction du risque.

**CCBD (2021) : Etude Crues torrentielles sur les communes de Vasselin, Vignieu et Saint-Sorlin-de-Morestel :**

diagnostic et proposition d'un programme d'actions de réduction du risque inondation  
2021 et suivantes : Réaliser les travaux d'aménagements proposés dans l'étude + pistes d'actions complémentaires.

2021 et suivantes : nouvelles études en fonction des problématiques / des besoins

**Évolution du risque**

- Intégrer dorénavant dans les études de risque les projections futures tenant compte du changement climatique et non plus seulement les occurrences des événements passés
- Augmenter le contrôle et les exigences via les documents d'urbanisme (compatibilité des PLU au Plan Climat)

**Calendrier de l'action**

2022-2028

<b>Porteur</b>	<b>Communauté de communes Balcons du Dauphiné (GEMAPI), communes, Epage de la Bourbre</b>	<b>Partenaires</b>	Agence de l'Eau (programmes liés au SDAGE), département 38, préfecture
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 4-2: Ressource en eau Action 4-3 : SD AEP et Assainissement	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	S-CoT PPRI PAPI de la Bourbre

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p>Etude hydraulique sur les crues torrentiels sur les communes de Vignieu/Vasselin et St Sorlin en 2021 : 20 000 € Travaux : 120 000 € HT + pistes d'actions pour travaux complémentaires</p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>Département: Aides aux syndicats mixtes et aux EPCI du grand cycle de l'eau dont la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) Région: Appel à projet innovants de prévention et de protection contre les risques naturels (20 à 50% avec un planfond d'aide de 500 k€)</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Nb/surface de zones tampon créées et/ou renouvelées Nb/surface de zones artificialisées / sauvegardées Nombre d'ouvrage créés/aménagés</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Evolution du nombre d'arrêté de catastrophe naturels lié au risque Nombre de maisons inondées</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Action d'adaptation</p>		

**AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT****ACTION 4-7 : Développement de la trame noire et lutte contre la pollution lumineuse**

<b>Type d'action</b>	<b>Autres actions déjà initiées par les Balcons du Dauphiné</b>
<b>Objectifs de l'action</b>	
L'action vise à répondre à deux enjeux complémentaires à travers la réduction de la pollution lumineuse sur le territoire: réduire les consommations énergétiques en lien avec les objectifs du PCAET et favoriser la biodiversité grâce à la reconnaissance et le développement d'une trame noire (au même titre que la trame verte et bleue) sur le territoire.	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	
<p><b>Favoriser la rénovation des éclairages publics et le changement de matériel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des communes/secteurs bénéficiant d'un matériel ancien</li> <li>• Poursuivre le plan de rénovation</li> <li>• Engager la réflexion sur les besoins d'éclairage de certaines zones</li> <li>• Favoriser l'extinction/la réduction de l'éclairage la nuit</li> <li>• Poursuite de la sensibilisation avec retour d'expérience des communes déjà engagées, témoignages</li> <li>• Développer une politique forte d'encouragement à la mise en œuvre de l'extinction partielle</li> <li>• Mettre en place des détecteurs de mouvement pour les zones de faible passage nocturne</li> <li>• Accompagnement avec une communication auprès des riverains</li> </ul>	
<p><b>Porter une attention particulière sur les zones artisanales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Études éclairage (CMA) pour réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage en améliorant la mise en valeur des produits et du magasin (identifier les points forts et les points faibles de l'installation actuelle avec mesures des éclairages des luminaires et proposer une solution avec estimation des gains énergétiques et financiers, illustrée par une simulation informatique en 3D)</li> <li>• En matière d'éclairage public (justification des besoins, réorganisation) en lien avec l'action sur les bâtiments tertiaires et zones d'activités</li> <li>• En tenant compte des problématiques de sécurité et en faisant la promotion des éclairages à détection de mouvement ou d'intrusion, destinés à la protection des bâtiments</li> </ul>	
<p><b>Lutter contre la pollution lumineuse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se mettre en conformité du décret du 27 décembre 2018</li> <li>• Réaliser une étude de pollution lumineuse sur le territoire, pour identifier et mettre en place des actions contre les impacts sur la biodiversité et la santé humaine. Ce diagnostic doit également permettre d'identifier les éclairages intempestifs afin d'orienter le rappel à la loi. Cette étude devra permettre de définir la trame noire du territoire, de l'intégrer dans les documents de planification et de viser le label Ciel Etoilé</li> <li>• Objectif de labellisation Ciel Etoilé, permettant une reconnaissance des actions menées et offrant une image qualitative, notamment vis à vis de l'attractivité touristique du territoire.</li> <li>• Faire un rappel à la réglementation sur l'éclairage dans les communes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Publicités et enseignes lumineuses : obligation d'extinction entre 1h et 6h</li> <li>- Vitrites de magasins ou d'exposition : obligation d'extinction entre 1h et 7h</li> <li>- Éclairage intérieur et façades des locaux professionnels : obligation d'extinction à 1h</li> <li>- Faire appel aux pouvoirs de police du maire</li> <li>- Agir sur 1 ou 2 communes « phare » pour lancer la lutte contre les éclairages intempestifs par une communication axée sur le volet écologique et le volet « trame noire »/confort nocturne</li> </ul> </li> </ul>	

Calendrier de l'action			
2023 : réalisation des études 2024: travaux			
<b>Porteur</b>	Communes, SEDI, CCBDD (ZA), CMA	<b>Partenaires</b>	CC Balcons du Dauphiné Direction Economie Direction patrimoine communautaire
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<b>Balcons du Dauphiné Investissements</b> Etude Trame Noire: 50 000 €  <b>CMA</b> Études éclairage : 2 jours / étude = 4500 €/an pour 5 études/an	<b>Financement identifié</b>	Économies d'énergie CEE
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nb de communes "phares" Nb de communes avec éclairage adapté la nuit Nb d'études réalisées		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	GES non émis kWh économisés Surface en trame noire		
<b>Gains attendus</b>	Conso énergie éclairage public: 8860 Mwh. Un gain de 40% (inférieur au potentiel maximum évoqué par l'Association Française de l'éclairage) permet Gains énergie: 3500 Mwh Gains GES: 182 T CO2e		

**AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT****ACTION 4-8 : Réalisation d'un Atlas forestier et valorisation sylvo-socio-économique**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
Devant à la fois répondre aux objectifs d'augmentation de la part du bois énergie, du bois d'œuvre, mais aussi du stockage carbone, la gestion forestière est au croisement de préoccupations importantes du PCAET, parfois contradictoires. Les espaces forestiers du territoire ont besoin d'une meilleure coordination dans cette gestion et d'une gestion qui intègre les enjeux climatiques et énergétiques. Cette action vise donc à coordonner ces besoins par un travail étroit de collaboration avec les propriétaires et sylviculteurs.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Diagnostic et information</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un atlas communal du foncier et du patrimoine forestier, afin de connaître le potentiel de développement d'une filière bois-énergie, et la ressource en bois du territoire (cf. action 4-4)</li> <li>- Réflexion sur le déploiement d'une politique foncière sur le patrimoine forestier</li> <li>- Animation foncière</li> <li>- Développer la connaissance des espèces locales adaptées au changement climatique</li> <li>- Informer sur les pratiques de régénération naturelle</li> <li>- Favoriser les associations syndicales de gestion de la forêt pour une meilleure implication des communes et une gestion durable des massifs forestiers</li> <li>- Travailler en collaboration avec les syndicats de gestion forestière</li> <li>- Sensibilisation sur l'enjeu biodiversité / gestion forestière</li> </ul>			
<b>Valorisation de la ressource forestière</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation / information des propriétaires et gestionnaires (prestataires)</li> <li>• Soutien Valfor – utilisation des outils</li> <li>• Risque des chaufferies bois externes (Lyon, Grenoble) &gt; abatteuse grande échelle (place du bois énergie, filière locale)</li> <li>• Réglementation pour cadrer : espaces boisés classés, autre code forestier, paysages</li> <li>• Filières bois d'œuvre/construction</li> <li>• Incitation au regroupement ASLGF (plan de gestion, équipements)</li> <li>• Sylvact</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Etude foncière: 2023			
<b>Porteur</b>	VALFOR, CRPF, ASLGF, ONF, FIBOIS	<b>Partenaires</b>	CCBD, Département, Lo Parvi
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<p><b>Coût estimé</b></p>	<p>Inventaire et atlas foncier/forestier: 40 000 €                  Coordination action filière convention ONF/CRPF/VALFOR (essences locales, FSC, bois d'œuvre, charte biodiversité)                  Programme Gestion et mise en valeur forêt BdD (Leader)</p>	<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>LEADER: action mise en gestion et valorisation filière</p> <p>Région: Aide à l'acquisition de matériel forestier (30% des dépenses)</p> <p>Région: Financer l'élaboration de projets forestiers de territoire (AMI via contrat d'ambition forêt)</p> <p>Département: Aide aux travaux d'amélioration de la valeur économique des forêts</p> <p>Département: Aide aux équipement d'exploitation forestière et d'intallation</p> <p>Département: Aide à l'acquisition de forêt par les collectivités locales</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Nombre d'actions de sensibilisation/communication                  Surface de forêt où les coupes à blanc et la coupe des jeunes arbres sont limitées</p>		
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Evolution du stockage CO2                  Augmentation de la part de biomasse dans la consommation énergétique</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>Pas de gains spécifiques attendus sur cette actions de coordination/amélioration des connaissances</p>		

**AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT****ACTION 4-9 : Accompagner le changement climatique**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
La forêt est sans doute l'espace du territoire pour lequel les conséquences du changement climatique sont les plus visibles et les plus impactants en raison du temps de croissance des arbres : les espaces forestiers d'aujourd'hui connaîtront le climat de 2050 et de 2080. Il est donc essentiel d'anticiper ces changements.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Adaptation :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager un travail avec la profession sur l'adaptation de nouvelles essences face au changement climatique (chêne sessile) via un appel à volontaires</li> <li>• Développer des parcelles test en collaboration avec le Département de l'Isère et son plan d'adaptation</li> <li>• Benchmark sur les essences adaptées</li> <li>• Sensibilisation des sylviculteurs</li> <li>• Gestion de la forêt/sylviculture à adapter</li> <li>• Élaboration et déploiement d'un guide des pratiques sylvicoles adaptées au changement climatique</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2023			
<b>Porteur</b>	Chambre d'Agriculture, Adabio, ONF, CRPF	<b>Partenaires</b>	CCBD, Département, Lo Parvi
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Coordination action filière convention ONF/CRPF/VALFOR (essences locales, FSC, bois d'œuvre, charte biodiversité)	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>		<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'actions de sensibilisation/communication		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Evolution des surfaces forestières		
<b>Gains attendus</b>	Adaptation		

**AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT****ACTION 4-10 : Inciter et accompagner au développement de l'Agriculture Biologique****Type d'action****Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné****Objectifs de l'action**

L'objectif est de favoriser un développement agricole qui intègre la mise en place de pratiques maintenant ou améliorant la teneur en carbone des sols agricoles, réduisant les intrants et favorisant une agriculture qui préserve l'environnement

**Modalités de mise en œuvre****Incitation et accompagnement au développement de l'agriculture bio (lien avec l'Epave de la Bourbre)**

- Formation et accompagnement de la CA sur les démarches individuelles et collectives pour la mise en place de cultures économes en intrants et adaptées au CC
  - Accompagnement de la CA pour la mise en place de démarche qualité et de certifications répondant à l'objectif de triple performance économique, sociale et environnementale
  - La sensibilisation aux pratiques agricoles vertueuses : semis direct, élevage laitier à l'herbe, intercultures
  - Utilisation des outils disponibles
- Mesures agro-environnementales et climatiques

**Calendrier de l'action**

2022 lancement de l'action

<b>Porteur</b>	<b>Chambre d'agriculture, Adabio</b>	<b>Partenaires</b>	GAEC Le Moulin à Vent PAEC : CCBDD et Chambre d'agriculture 38, Adabio
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	SCoT SDTAN du Rhône

<p><b>Coût estimé</b></p>		<p><b>Financement identifié</b></p>	<p>Région: Aide pour l'obtention de la certification AB, aide à l'investissement matériel en AB, aide au renforcement de la compétitivité en AB                      Région: aide au conseil en autonomie alimentaire                      Région: Aide à la diversification de l'assolement</p> <p>Département: MAEC                      Département: Aide à l'investissement collectif agricole visant la préservation durable de l'environnement</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>			
<p><b>Indicateurs d'efficacité</b></p>	<p>Surfaces en AB</p>		
<p><b>Gains attendus</b></p>	<p>L'action participe, avec d'autres, à l'augmentation des 13 kTCO2 stockés par an par les terres agricoles                      Hypothèse d'un stockage supplémentaire de 21 kTCO2 à l'horizon 2050                      Soit 700 TCO2 à N+6</p>		

**AXE 4 : AMENAGER UN TERRITOIRE RESILIENT****ACTION 4-11 : Engager un travail de fond avec les partenaires agricoles**

<b>Type d'action</b>	<b>Actions portées par d'autres acteurs, suivies et/ou accompagnées par les Balcons du Dauphiné</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
L'action vise à répondre aux enjeux de l'eau dans son utilisation agricole, permettant de répondre aux besoins et d'augmenter la résilience du territoire dans le cadre d'une ressource de plus en plus contrainte.			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<b>Travailler avec la profession pour réduire les prélèvements:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modifier les besoins en irrigation (types de cultures, besoins réels) et sensibiliser à l'agroécologie: mise en place de sensibilisations, expérimentations de cultures et semences moins gourmandes en eau, développer des exploitations "témoins" en agroécologie</li> <li>- Accompagner les agriculteurs pour la mise en place de pratiques économes en eau (Chambre d'agriculture)</li> </ul>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
2022			
<b>Porteur</b>	Chambre d'Agriculture, ADABIO, ASA	<b>Partenaires</b>	Balcons du Dauphiné, Département Agence de l'Eau, CNR, Coopératives
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action 4-2: étude ressource en eau	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	SCoT PPRI GEMAPI Contrat unique Contrat de territoire
<b>Coût estimé</b>	<u>1. Études sur la ressource en eau et le changement climatique Natura 2000 : 170 000 €TTC (2021-2023)</u>  <u>2.Chambre d'agriculture, étude CD38 identifie les manques sur CCBDD</u>	<b>Financement identifié</b>	Région: AMI stratégie d'adaptation et résilience des territoires  Département: Aide à l'irrigation  Etude globale : Agence de l'eau/CD38/DDT38
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Finalisation de l'étude ressource en eau Nb d'exploitations intégrant des bonnes pratiques		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Cubage destinés à l'irrigation		
<b>Gains attendus</b>	Adaptation		



<b>ACTIONS BEGES</b>			
<b>Orientation(s) stratégique(s)</b>	<b>Toutes les orientations du PCAET</b>	<b>Objectif(s)</b>	Tous les objectifs du PCAET
<b>Contexte</b>			
<p>La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a réalisé son Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) de manière concomitante à l'élaboration du PCAET et a souhaité, comme la Loi le lui permet, intégrer ce BEGES au PCAET. De ce fait, les actions du BEGES qui visent le fonctionnement interne de la collectivité sur son patrimoine et ses compétences sont intégrées au plan d'actions.</p> <p>L'intérêt, au-delà de la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité, est, dans le cadre d'un PCAET, de placer la collectivité dans une dynamique d'exemplarité sur ses propres réductions.</p>			

## INTERNE

# ACTION BEGES 1 : Agir sur les déplacements professionnels aux Balcons du Dauphiné

**Type d'action**
**Action communautaire retenue au regard des critères définis**
**Objectifs de l'action**

L'action vise à réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels des agents de la Communauté de Communes.

**Modalités de mise en œuvre**
**Plan de déplacements**

Elaborer un plan de déplacements interne (type PDA)

**Organisation**

- Dans le cadre du nouveau siège de la Communauté de Communes, privilégier, en amont, les possibilités de covoiturage, de vélo et de télétravail. Lors de sa mise en œuvre, veiller à l'opérationnalité de ces aménagements et s'assurer auprès des agents de la bonne fonctionnalité.
- Intégrer la planification des actions à mener comme outil d'optimisation des déplacements d'intervention (service Patrimoine Communautaire)
- Poursuivre le projet de deux espaces France services sur chaque pôle du territoire afin de réduire les déplacements du service EFS

**Pool de véhicules**

- Intégrer des véhicules bas carbone et des VAE de manière plus importante dans le pool de la flotte communautaire et mise à disposition de bornes de recharge
- Mise à disposition de vélos électriques sur les sites communautaires
- Envisager l'achat d'un mini-bus pour des déplacements en nombre
- Développer et systématiser le covoiturage pour les réunions: mention systématique dans les convocations, outil simple de mise en relation

**Pratiques de déplacement**

- Développer la pratique de la visioconférence en lieu et place de certaines réunions
- Mise en place de formations à l'écoconduite
- Mise en place d'outils de prise en main à distance / de visio pour les dépannages informatiques

**Calendrier de l'action**

2022-2025 (durée BEGES)

<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné	<b>Partenaires</b>	
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Participe aux actions mobilité	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<b>CC Balcons du Dauphiné:</b> <b>Investissement:</b> VAE 25 000 € <b>Fonctionnement:</b> formations: 5 000 €/an	<b>Financement identifié</b>	Ademe: PDA

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>Indicateurs de réalisation</b>	Réalisation PDA oui/non Taux de véhicules bas carbone dans le parc Nombre de visioconférences Nombre de télétravailleurs
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	KM annuels effectués en véhicules bas carbone/véhicules thermiques Empreinte carbone des déplacements professionnels
<b>Gains attendus</b>	Un gain de 10% sur les émissions des véhicules de la collectivité permet une économie de 9,4 TCO <sub>2</sub> e/an

**INTERNE****ACTION BEGES 2 : Améliorer les pratiques internes: viser le label Climat Air Energie (anciennement Cit'ergie)****Type d'action****Action communautaire retenue au regard des critères définis****Objectifs de l'action**

Cette action regroupe l'ensemble des éléments liés aux changements de comportement et permettant une réduction des émissions de GES, que ce soit sur des éco-gestes du quotidien ou sur des changements de pratiques professionnelles engageant des évolutions structurelles plus lourdes.

**Modalités de mise en œuvre****Informatique: sobriété numérique**

- Optimiser l'existant
- Réalisation d'un schéma directeur informatique
  - Mise en place d'une stratégie communautaire de classification sur les serveurs: règles communes permettant d'éviter les doublons et les copies multiples locales. Meilleure gestion des fichiers par un protocole partagé et accès aux serveurs par les directeurs d'établissements (petite enfance, tourisme, enfance...)
  - Améliorer la gestion des emails, grâce à un répertoire unique, logiciel GED unique. Supprimer les signatures mails avec fichier joint et privilégier les liens http
  - Développer les espaces partagés permettant de mutualiser des ressources (Cloud de la CCBD)

**Changer les pratiques informatiques**

- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'archivage numérique et de gestion numérique de son poste de travail (formations), formation à la gestion responsable des documents, à la pollution numérique
- Sensibiliser à la bonne gestion des emails: réflexion sur les copies, éviter les "Répondre à tous", limiter les pièces jointes
- Etudier la possibilité de mise en place d'une messagerie instantanée évitant la multiplication des emails
- Systématiser l'archivage régulier et la destruction de fichiers anciens

**Usages des bâtiments**

- Mise en place d'une formation pour les agents qui devront sensibiliser le public accueilli à la MDE (bâtiments petite enfance en particulier)
- Au delà, sensibilisation de tous les agents en tant qu'utilisateur de bâtiments
- Mise en place d'une charte pour les produits d'entretien (bâtiments Enfance et Petite Enfance) plus respectueux de l'environnement
- Extinction systématique des bâtiments sportifs en l'absence de public

### Gestion des déchets

- Systématiser et faciliter le tri sélectif dans tous les bâtiments: mise en place de poubelles de tri, collecte séparée, consignes aux agents et au personnel d'entretien
- Engager un travail sur le compostage sur certains sites
- Sensibilisation régulière sur le tri des déchets, à la réduction des emballages
- Intégrer la gestion sélective des déchets dans les festivals et événements organisés ou supportés par la Communauté de Communes
- Dans les marchés publics concernés, prévoir des clauses relatives à la gestion des déchets

### Réduire les consommations de papier

- Généraliser la dématérialisation des procédures : workflow, signatures électroniques, procédures réglementaires dématérialisées
- Généraliser l'usage de Lettres recommandées (LRAR) numériques
- Poursuivre la réflexion pour limiter le nombre de supports de communication et la réactualisation des supports touristiques (par exemple en ne faisant plus figurer des informations rapidement obsolètes comme les horaires)
- Réduire les impressions au quotidien et développer l'archivage numérique, systématiser les impressions recto-verso et noir et blanc, réduire les relectures papier de documents
- Optimiser la numérisation des documents
- Pour les envois en grand nombre (exemple courriers et factures d'eau): travailler sur la réduction du grammage papier et l'utilisation de papier recyclé

### Calendrier de l'action

2022: Mise en place des "bonnes pratiques"  
 2023: retour d'expérience  
 2024: Formalisation Charte des bonnes pratiques

<b>Porteur</b>	<b>Communauté de communes Balcons du Dauphiné</b>	<b>Partenaires</b>	
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>		<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	<b>CC Balcons du Dauphiné:</b> Moyen humain : Cf. poste chef de projet PCAET	<b>Financement identifié</b>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre d'évolutions systématisées Charte bonnes pratiques oui/non		
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	Emissions GES du numérique, des déchets et des bâtiments		
<b>Gains attendus</b>	Non estimé (Scope 3 du BEGES non pris en compte)		

**INTERNE****ACTION BEGES 3 : Agir sur les bâtiments de l'intercommunalité**

<b>Type d'action</b>	<b>Action communautaire retenue au regard des critères définis</b>		
<b>Objectifs de l'action</b>			
<p>L'énergie consommée dans les bâtiments de l'intercommunalité représente 300 TCO<sub>2e</sub>/an soit 22% des émissions du bilan GES de la collectivité. Il s'agit d'un poste majeur sur lequel la Communauté de Communes dispose de leviers importants et à une ambition d'amélioration.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre du PCAET, les actions sur les bâtiments de l'intercommunalité sont indispensables pour garantir l'exemplarité de la communauté de communes.</p>			
<b>Modalités de mise en œuvre</b>			
<p><b>Schéma Directeur Immobilier et Energétique</b>            La réalisation d'un schéma directeur doit permettre d'identifier les bâtiments présentant des consommations énergétiques trop importantes, d'engager la planification de travaux de rénovation et d'optimiser les usages du patrimoine immobilier. L'aspect du coût global sera un levier important à mobiliser.            Dans le cadre du SDIE, l'étude de l'isolation du bâti, des systèmes de chauffage, d'usage seront à intégrer à un plan pluriannuel d'investissement.</p> <p><b>Energies renouvelables</b>            Il s'agit de développer la production d'énergie renouvelable sur les bâtiments communautaires.            Systématisation d'une réflexion sur les possibilités d'intégration de production EnR lors de chaque rénovation, construction ou intervention lourde sur un bâtiment et ses abords (parkings).            L'installation d'ombrières photovoltaïques sera particulièrement étudiée.</p> <p><b>Commande publique</b>            La commande publique est identifiée comme un levier important en matière de réduction carbone. La mise en place d'une politique environnementale dédiée de la commande publique doit permettre de:            - systématiser les critères de réduction des consommations énergétiques et d'empreinte carbone dans la commande public            - intégrer l'empreinte carbone comme une composante forte des commandes publiques (au même titre que les aspects techniques et budgétaires)            - En lien avec la direction du patrimoine, il s'agit pour la direction Finances, Affaires Juridiques et Commande Publique, de développer la politique environnementale et climatique permettant de répondre aux enjeux carbone/énergie des bâtiments de la collectivité.</p>			
<b>Calendrier de l'action</b>			
Dès 2022			
<b>Porteur</b>	Communauté de communes Balcons du Dauphiné	<b>Partenaires</b>	
<b>Lien avec d'autres actions du PCAET</b>	Action sur les bâtiments publics	<b>Lien avec d'autres projets et programmes</b>	
<b>Coût estimé</b>	Non quantifiable à ce stade	<b>Financement identifié</b>	

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation du SDIE</li> <li>- Montants de travaux engagés sur la rénovation énergétique</li> </ul>
<b>Indicateurs d'efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation des bâtiments de la collectivité</li> <li>- Production renouvelable sur les sites de la collectivité</li> </ul>
<b>Gains attendus</b>	<p>Gain de 20% sur les émissions des consommations énergétiques des bâtiments: 60 Tonnes CO2e/an</p> <p>La production d'EnR présentera un gain supplémentaire si l'autoconsommation est privilégiée</p>

## Glossaire des sigles

<b>ACABRED</b>	Association des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône En Dauphiné
<b>ADEME</b>	Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
<b>AGEDEN</b>	Association de Gestion Durable de l'Énergie
<b>ALEC</b>	Agence Locale de l'Energie et du Climat
<b>ANAH</b>	Agence Nationale de l'Habitat
<b>APPB</b>	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
<b>ASLGF</b>	Association Syndicale Libre de la Gestion Forestière
<b>BEGES</b>	Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre
<b>BHNS</b>	Bus à Haut Niveau de Service
<b>CA</b>	Chambre d'Agriculture
<b>CAPI</b>	Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère
<b>CCI</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie
<b>CCVD</b>	Communauté de Communes Vals du Dauphiné
<b>CD38</b>	Conseil Départemental de l'Isère
<b>CEE</b>	Certificat d'Economie d'Energie
<b>CEP</b>	Conseiller en Energie Partagé
<b>CEREMA</b>	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
<b>CMA</b>	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
<b>CNR</b>	Compagnie Nationale du Rhône
<b>CRPF</b>	Centre Régional de la Propriété Forestière
<b>CRTE</b>	Contrats de Relance et de Transition Ecologique
<b>CUMA</b>	Coppérative d'Utilisation du Matériel Agricole
<b>EES</b>	Evaluation Environnementale Stratégique
<b>EHPAD</b>	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
<b>EIE</b>	Espace Info Energie
<b>EnR</b>	Énergie Renouvelable
<b>ENR</b>	Energie Renouvelable
<b>ENS</b>	Espace Naturel Sensible
<b>EPCI</b>	Établissement Public de Coopération Intercommunale
<b>ETP</b>	Equivalent Temps Plein
<b>FAEP</b>	Familles A Energie Positive
<b>FEDER</b>	Fonds Européen du Développement Régional
<b>FSE</b>	Fonds Social Européen
<b>FSL</b>	Fonds de Solidarité pour le Logement
<b>GED</b>	Gestion Electronique des Documents
<b>GEMAPI</b>	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>MAEC</b>	Mesures Agro-environnementales et Climatiques
<b>MAEC</b>	Mesure Agro-Environnementale et Climatique
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
<b>OAP</b>	Orientation d'Aménagement et de Programmation

PCAET des Balcons du Dauphiné - Plan d'actions

<b>OM</b>	Ordures Ménagères
<b>ONF</b>	Office National des Forêts
<b>PAC</b>	Pompe à Chaleur
<b>PAEC</b>	Projets Agro-environnementaux et Climatiques
<b>PAPI</b>	Programme d'Actions de Prévention des Inondations
<b>PAT</b>	Projet Alimentaire Territorial
<b>PAV</b>	Point d'Apport Volontaire
<b>PDA</b>	Plan de Déplacement Administration
<b>PLH</b>	Plan Local de l'Habitat
<b>PLPDMA</b>	programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
<b>PPA</b>	Plan de Protection de l'Atmosphère
<b>PPRI</b>	Plan de Prévention du Risque Inondation
<b>PTRE</b>	Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique
<b>SAGE</b>	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
<b>SCOT</b>	Schéma de Cohérence Territorial
<b>SIAGA</b>	Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents
<b>SICTOM</b>	Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
<b>SMND</b>	Syndicat Mixte Nord Dauphiné
<b>SPPEH</b>	Service Public de Performance Energétique de l'Habitat
<b>TEOM</b>	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>TEPOS</b>	Territoire à Énergie POSitive
<b>VAE</b>	Vélo à Assistance Electrique